Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

PROJET

Prestation de Service « Jeunes »
PS JEUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

Période couverte par le projet :

Du 01/01/2027 au 31/12/2029

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Sommaire

I. Identification de la structure et du territoire.....Page 3

1. Implantation du territoire
2. Chiffres-clés de la jeunesse du territoire

II. Présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse.....Page 5

1. Méthode de diagnostic
2. Politique jeunesse et instances de pilotage
3. Diagnostic Jeunesse Parentalité

III. Etat des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse.....Page 9

1. Dispositifs et acteurs en faveur de la jeunesse
2. Présentation des structures Espaces Jeunes et Passerelle
3. Présentation des actions « Hors les murs »

IV. Bilan synthétique de la PS Jeunes 2024-2026.....Page 17

1. Consolidation éducative de l'équipe et recrutement
2. Zoom sur la fréquentation des structures Espaces Jeunes 11/17 ans
3. Synthèse du diagnostic par la coordination Jeunesse
4. Dispositif Ado Mouv'
5. Accompagnement de Projets
6. Relations avec les partenaires

V. Description du Projet.....Page 33

1. Objectifs
2. Plan d'actions
3. Modalités de mise en œuvre

VI. Moyens mobilisés pour le projet PS JEUNESPage 53

1. Moyens Humains
2. Locaux et autres moyens matériels

VII. Évaluation du projet.....Page 56

1. Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « Ps jeunes »
2. Méthode d'évaluation du projet par la structure

Annexes : Fiches - Actions

N°1 Coordonner le réseau jeunesse

N°2 Redynamiser et développer les lieux d'accueil jeunesse

N°3 Aller vers un public jeune « Hors les murs »

N°4 Développer une stratégie de communication adaptée aux jeunes et aux familles

N°5 Soirées parents/Ados

N°6 Accompagner les initiatives et les projets des jeunes

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

I. Identification de la structure et du territoire

Nom de la structure :

Adresse : 12, rue Ampère, BP 53, 21110 GENLIS
Téléphone : 03.80.37.70.12
Adresse courriel : accueil@plainedijonnaise.fr

Nom du gestionnaire :

Nature juridique : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)
Adresse : 12, rue Ampère, BP 53, 21110 GENLIS
Téléphone : 03.80.37.70.12
Adresse courriel : accueil@plainedijonnaise.fr
Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes » : Monsieur ESPINOSA Patrice, Président

Contacts :

Personne référente pour les échanges avec la Caf :

Nom et Prénom : GOUDIABY-LEDOUX Anne
Fonction : Coordinatrice jeunes
Téléphone : 03.80.37.11.89 Adresse courriel : cj@plainedijonnaise.fr

Animateur qualifié concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : LEDUC Erwann
Fonction : Animateur Jeunesse
Téléphone : Adresse courriel : erwann.leduc@plainedijonnaise.fr

Responsable hiérarchique de l'animateur concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : GOUDIABY-LEDOUX Anne
Fonction : Coordinatrice jeunes
Téléphone : 03.80.37.11.89 ou 06.22.28.63.61 Adresse courriel : cj@plainedijonnaise.fr

Animateur qualifié concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : GOUDIABY-LEDOUX Anne
Fonction : Coordinatrice Jeunesse et Séjours
03.80.37.11.89 ou 06.22.28.63.61

Responsable hiérarchique de l'animateur concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : SIMONE Emilie
Fonction : Directrice du Pôle Cohésion Sociale
Téléphone : 03.80.37.93.58 ou 06.38.08.41.36 Adresse courriel : dpcoso@plainedijonnaise.fr

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

1. Implantation du territoire

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), créé en 2006, qui regroupe à présent 22 communes, au lieu de 25 précédemment, à la suite de la création de trois communes nouvelles. Cela représente 22 243 habitants *(Insee, 2023),* soit l'ensemble du canton de GENLIS, à l'exception de BRETENIÈRE et de MAGNY-SUR-TILLE.

Situées en milieu rural, les communes concernées sont :

AISEREY, BEIRE-LE-FORT, BESSEY-LES CITEAUX, CESSEY-SUR-TILLE, CHAMBEIRE, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, ÉCHIGEY, FAUVERNEY, GENLIS, IZEURE, IZIER, LABERGEMENT-FOIGNEY, LONGCHAMP, LONGEAULT-PLUVAULT, LONGECOURT-EN-PLAINE, MARLIENS, PLUVET, ROUVRES-EN-PLAINE, TART, TART-LE-BAS, THOREY-EN-PLAINE, VARANGES.

La ville-centre de l'EPCI est GENLIS.

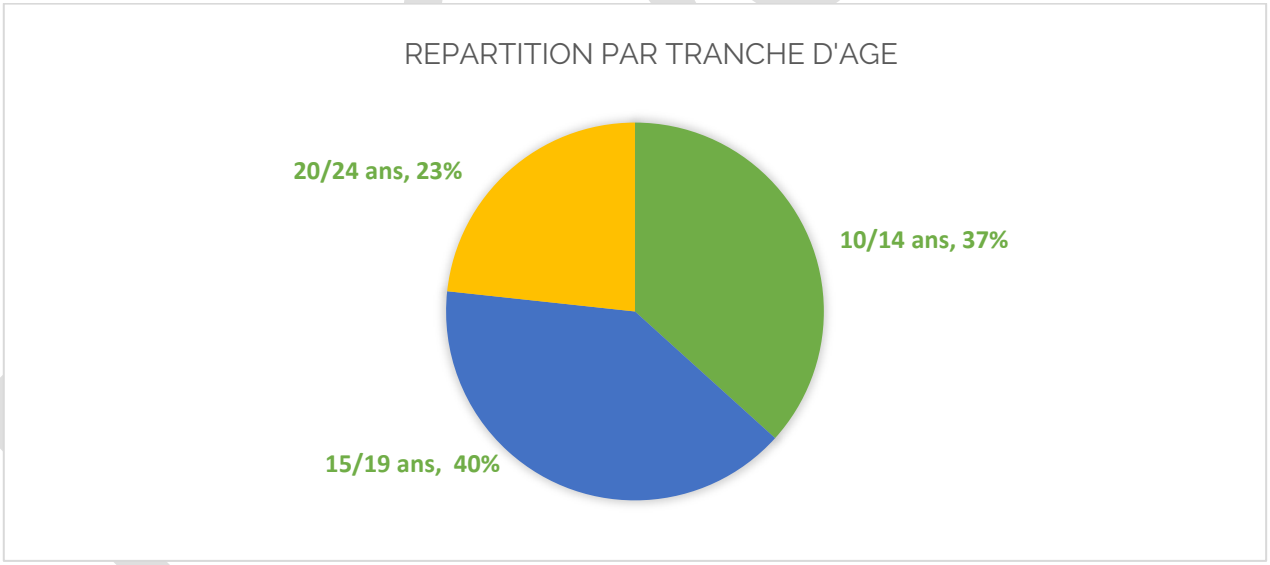
2. Chiffres-clés de la jeunesse du territoire

Selon les dernières données disponibles de l'INSEE issues du Recensement de la population 2023, les jeunes de 10 à 24 ans représentent environ 16,7 % de la population intercommunale, soit 3 946 jeunes.

La répartition des principales tranches d'âge est la suivante :

- 1 448 jeunes âgés de 10 à 14 ans, soit environ 6,5 % de la population,
- 1 579 jeunes âgés de 15 à 19 ans, soit environ 7,1 % de la population,
- 919 jeunes âgés de 20 à 24 ans, soit environ 4,1 % de la population.

Répartition sur l'ensemble de la population 10/24 ans



La tranche des 10-14 ans constitue un public particulièrement important pour les politiques jeunesse, puisqu'elle représente près de 1 450 jeunes à l'échelle intercommunale. Cette population correspond notamment aux dernières années de l'école élémentaire et à l'ensemble du collège.

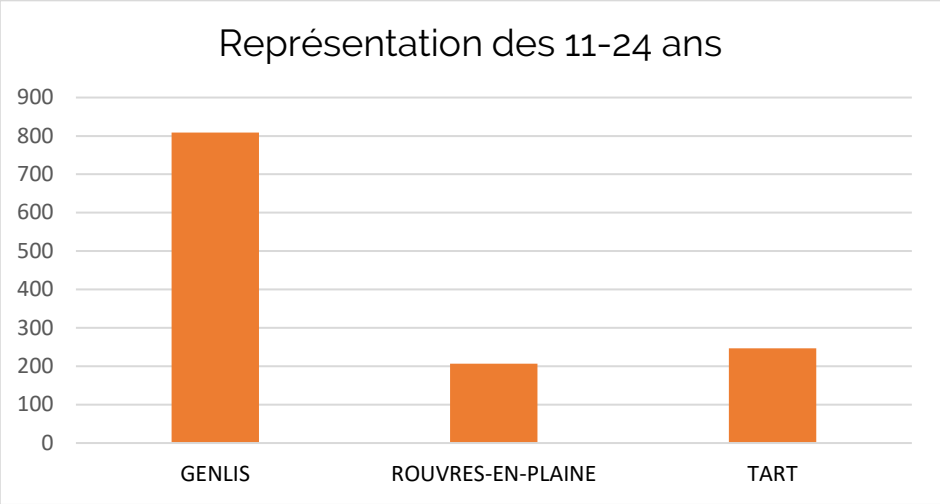
Les effectifs sont relativement équilibrés entre les différentes années d'âge. La tranche des 11-14 ans représente 1 163 jeunes collégiens. La scolarisation constitue donc un point d'appui important pour toucher ce public. À l'échelle de la Plaine Dijonnaise, 1 154 jeunes âgés de 11 à 14 ans sur 1 163 sont scolarisés, soit un taux de scolarisation de 99,2 %.

Ces données confortent l'importance des interventions menées au sein des collèges, mais également des actions d'aller-vers permettant de créer un premier contact avec les jeunes avant leur éventuelle fréquentation des Espaces Jeunes.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

La répartition de la population jeune au sein des 22 communes de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise n'est pas homogène. GENLIS constitue le principal pôle de population jeunesse, avec 809 jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2023. D'autres communes présentent également des effectifs significatifs, notamment ROUVRES-EN-PLAINE et TART.



Cette répartition doit cependant être analysée à la fois en nombre de jeunes et en proportion de la population communale. Certaines communes de taille plus réduite présentent en effet une part importante de jeunes dans leur population.

Ces éléments confortent l'intérêt d'une politique jeunesse combinant une offre structurée sur les principaux pôles, notamment à GENLIS, et des actions de proximité et d'aller-vers dans les communes ne disposant pas d'Espace Jeunes.

La diversité des situations communales constitue ainsi un enjeu pour l'organisation des actions : mobilité des jeunes, interventions dans les collèges, maraudes, Ado'Mouv, animations délocalisées et développement de projets intercommunaux, apparaissent comme des modalités complémentaires permettant de mieux couvrir l'ensemble du territoire.

Pour l'équipe jeunesse, l'enjeu est notamment de favoriser le passage d'une logique de fréquentation des équipements à une logique de présence auprès des jeunes sur leurs différents lieux de vie, afin de toucher également les publics éloignés des structures.

II. Présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse

1. Méthode de diagnostic

Afin de permettre une vision globale et large, les éléments présentés seront d'une part, liés au nouveau projet de territoire et nouvelles orientations de Convention Territoriale Globale (CTG) renouvelée en 2025 et, d'autre part, en lien avec le diagnostic Jeunesse Parentalité et le bilan des actions menées lors de la PS Jeunes précédente, analysée par une équipe renouvelée.

Une partie des jeunes du territoire a également été sollicitée :

- lors des animations méridiennes menées au Collège Albert CAMUS à GENLIS,
- au cours de plusieurs échanges dans la rue entre l'animateur et des groupes de jeunes plus âgés qui ne fréquentent pas la structure,
- lors des temps d'accueil avec les adhérents Espaces Jeunes dans les structures et en itinérance Ado Mouv'.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

2. Politique jeunesse et instances de pilotage

La politique jeunesse regroupe l'ensemble des actions visant à l'accompagnement des parcours des jeunes vers l'autonomie, notamment par la formation, l'insertion sociale et professionnelle, le logement, la santé, mais aussi les loisirs éducatifs, sportifs et culturels, la mobilité, l'engagement, et ce, dans une perspective de réduction des inégalités. Favoriser cette autonomie implique d'agir sur tous les leviers permettant aux jeunes d'être acteurs de leur parcours : indépendances financière et résidentielle, ainsi que la capacité à prendre individuellement et collectivement les décisions qui les concernent.

Le Projet de Territoire

Réalisé entre 2021 et 2023 par le biais d'une méthode participative du cabinet Acokima, ce document cadre et synthétise la volonté politique de développement du territoire et les enjeux entre 2023 et 2033. Ainsi, le Projet de Territoire croise l'analyse des besoins sociaux avec les visions des élus municipaux et communautaires, les projections des agents territoriaux ainsi que l'expression de la population.

Concernant la politique jeunesse, les orientations suivantes se dessinent :

- Soutenir les parents dans l'accompagnement et la relation avec les adolescents ;
- Développer la connaissance des difficultés, des aspirations et des envies des jeunes, pour des réponses adaptées ;
- Développer la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la jeunesse afin d'affiner les actions à conduire, au vu du diagnostic complémentaire Jeunesse et Parentalité ;
- Communiquer auprès de tous les jeunes autour de l'ensemble des dispositifs de soutien publics (aide au permis de conduire, formation etc.) ;
- Proposer des réponses à la problématique de la mobilité des jeunes ;
- Coordonner les acteurs de la jeunesse pour amplifier l'offre en direction des adolescents du territoire ;
- Créer une structure d'accueil pour les jeunes travailleurs, notamment via un espace d'hébergement accessible aux jeunes sur la ville centre, de type Foyer de Jeunes Travailleurs, avec des services en soutien à la prise d'autonomie ;
- Faciliter l'accès à l'information des jeunes.

La Convention Territoriale Globale

Signée en 2025, la nouvelle Convention Territoriale Globale est constituée de 5 axes :

- Une collaboration renforcée entre les partenaires pour une action concertée, plus efficace et plus proche des attentes des habitants,
- Un meilleur équilibre entre vie familiale, professionnelle et sociale, avec des initiatives innovantes comme le développement du Transport à la Demande (TAD) Mobiplaine et l'expansion des services communautaires.
- Une accessibilité accrue grâce à la mise en place d'un Service Public de la Petite Enfance, offrant aux familles un point d'accès centralisé à l'information et à l'accompagnement.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Un engagement fort en faveur de l'inclusion, avec un soutien renforcé aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnes en recherche d'emploi, afin de garantir des opportunités pour tous.

- Une transition durable et résiliente, intégrant des écochantiers pour les jeunes, des formations aux enjeux climatiques pour les professionnels, et une approche globale tournée vers un développement respectueux de l'environnement.

Ainsi, la Convention Territoriale Globale (CTG) traduit la volonté de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes en recherchant davantage de transversalité et de partenariat entre les différents acteurs de la jeunesse.

Les grandes lignes de cette politique jeunesse sont :

- De participer au développement personnel des jeunes,
- De favoriser leur engagement et leur mobilité,
- De favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle,
- De lutter contre les inégalités dans le parcours vers l'autonomie,
- D'améliorer leurs conditions de vie.

Enjeux CTG

Il est essentiel de prendre en considération les besoins des différentes catégories afin de s'adapter aux différentes formes de jeunesses. Il semble donc nécessaire « d'attirer ou de maintenir » les jeunes actifs, voire les jeunes étudiants, mais également d'offrir des réponses aux jeunes fragiles.

Ainsi, les enjeux de la CTG à l'égard de l'adolescence et la jeunesse de 11 à 25 ans sont non seulement l'animation et les services en direction de l'adolescence et de la jeunesse, mais également le logement, la santé et le soutien à la parentalité ; plus particulièrement en direction des familles d'adolescents. Le projet PS Jeunes s'inscrira donc dans ce cadre et les actions proposées viseront à être en cohérence.

Convention Territoriale Globale

Amplifier l'offre existante,

Coordonner les différents services en direction de la jeunesse,

Favoriser l'autonomie des jeunes (mobilité, logement, santé, loisirs,…),

Soutenir les parents d'adolescents.

Prestation de Service Jeunes

Faire évoluer l'offre pour répondre aux besoins des différentes jeunesses,

Créer et renforcer les liens des structures jeunesse avec d'autres acteurs éducatifs du territoire et les parents,

Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures,

Consolider la fonction éducative des encadrants du public 12-25 ans.

3. Diagnostic Jeunesse Parentalité

Réalisé en 2023 par le cabinet COMPAS, ce diagnostic visait plus précisément les jeunesses fragiles repérées lors du diagnostic de la CTG précédente : il est donc complémentaire des données précédentes.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Le travail a été réalisé grâce à des rencontres rassemblant les divers acteurs de la jeunesse ainsi que sur la base d'entretiens de 7 jeunes du territoire, dont deux en situation de fragilité extrême.

Les caractéristiques observées

- Le territoire connaît, à la fois, une forte proportion d'adolescents, mais également une faible proportion de jeunes ayant entre 18 et 25 ans. En effet, n'ayant pas de pôle universitaire sur le territoire, les jeunes le quittent afin de poursuivre leurs études ; essentiellement pour aller vers DIJON ;

- Les familles monoparentales sont majoritairement composées de parents avec enfant(s) de plus de 10 ans représentant 16% des enfants de 11-24 ans de la Plaine Dijonnaise. Ainsi, les mères seules avec un adolescent sont beaucoup plus représentées :

 - seulement 6% des moins de trois ans vivent avec un adulte isolé,
 - 13% ont entre 10 et 14 ans,
 - 15% ont entre 15 et 19 ans,
 - 20% ont entre 20 et 24 ans.

- 69% des 15/19 ans qui resident sur l'intercommunalité sont en apprentissage ou en stage rémunéré ;

- A partir de 20 ans, une part importante des jeunes a quitté le foyer parental ; cependant des difficultés potentielles de décohabitation apparaissent et il y a moins de petits logements sur le territoire ;

- Les jeunes sont plus motorisés qu'ailleurs : 54% des jeunes ménages de 15/19 ans ont une voiture, contre 35% en Côte d'Or.

Sur la Plaine Dijonnaise, une partie des jeunes présente des fragilités :

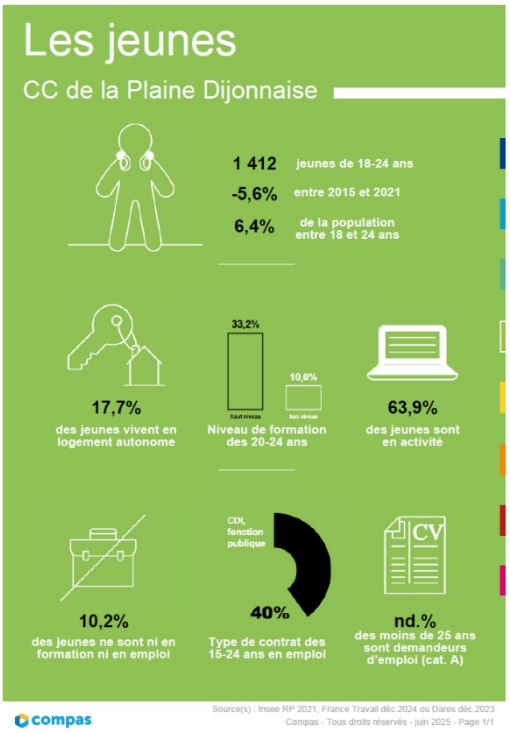
Les jeunes qui restent sur le territoire sont plus fréquemment des jeunes fragiles, notamment en matière de formation ou d'accès à l'emploi. Ces jeunes sont alors à la charge de leur famille ;

- Environ 250 jeunes âgés entre 15 et 24 ans ne sont, ni en emploi, ni en formation initiale, soit 13% des 15-24 ans du territoire (en comparaison, ils sont 13% sur la Côte-d'Or) ;

- La plupart de ces jeunes fragiles réside au sein de la Ville-Centre, à GENLIS ;

- Beaucoup plus de garçons sont en difficulté d'insertion : 11% des femmes de cette tranche d'âge sont dans cette situation, contre 15% des hommes.

- Il y a également un écart important concernant le niveau d'études : 47% de femmes ont un diplôme d'études supérieures contre seulement 29% d'hommes chez les 25/29 ans ;



- 11% des moins de 30 ans autonomes fiscalement vivent sous le seuil de pauvreté à Genlis.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Renforcement des dispositifs existants pour les jeunes fragiles

Afin d'accompagner au mieux les jeunes en situation de vulnérabilité, plusieurs axes déjà en place doivent être consolidés :

- Accompagnement et insertion professionnelle : améliorer l'orientation des jeunes vers le service civique, développer les chantiers d'insertion qui leur permettent de réaliser des projets concrets, et appuyer l'École de la deuxième chance pour soutenir les parcours sinueux.
- Santé et prévention : mieux prendre en compte et traiter la santé mentale des jeunes, soutenir les ateliers de lutte contre l'illettrisme du Centre Social, et maintenir des actions de prévention et de loisirs en soirée.
- Mobilité : soutenir l'ensemble des initiatives visant à faciliter les déplacements de la jeunesse.

Actions prioritaires à développer par thématique

Citoyenneté et éducation

- Proposer des chantiers jeunes et des séjours de rupture.
- Étendre le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) au-delà du collège.

Logement

- Mettre en place des actions éducatives autour du logement (développement durable, économies d'énergie) au moyen d'un appartement témoin pour favoriser l'autonomie et l'installation des jeunes.
- Créer des logements mixtes intergénérationnels.

Santé

- Intégrer la santé mentale des jeunes comme axe de travail prioritaire dans le cadre du Contrat local de Santé.

Loisirs et actions culturelles

- Créer un lieu dédié aux 15-25 ans, distinct des structures d'accueil de l'enfance.
- Proposer des créneaux réservés aux jeunes dans les salles de sport et développer des animations en soirée pour les 16-25 ans.
- Organiser des actions intergénérationnelles, des activités extrascolaires et des espaces de partage d'expériences.

Mobilité

- Refondre le dispositif « Mobiplaine » afin d'augmenter la fréquence des trajets et d'ouvrir le service aux jeunes, en ciblant particulièrement ceux qui résident en dehors de Genlis.

Prévention des ruptures et coordination des acteurs

- Coordination et réseau jeunesse : Créer une plateforme inter-partenariale de repérage et de prévention primaire, et favoriser les échanges entre professionnels pour la prise en charge des cas complexes.
- Soutien à la parentalité : Organiser des soirées ludiques alliant moments conviviaux et prévention, et s'inspirer du Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP) à destination des enfants de 6 à 11 ans.
- Transversalité : Renforcer l'interconnaissance et la transversalité entre les différents services et acteurs du territoire.

III. Etat des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse

1. Dispositifs et acteurs en faveur de la jeunesse

Divers institutions et services participent à la mise en œuvre de la politique jeunesse :

- **Le Point Relais Emploi**

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Accueil de proximité qui accompagne gratuitement les habitants et les entreprises du territoire de la Plaine Dijonnaise, le Point Relais Emploi développe diverses actions à destination des jeunes en faveur de leur insertion professionnelle : le Forum des Métiers et de l'Emploi, et « Cap sur mon Projet Professionnel », dispositif qui s'adresse à tout type de public, éloigné ou très éloigne de l'emploi.
Il propose également un accueil adapté aux besoins des jeunes de moins de 26 ans du territoire, grâce à la présence d'une conseillère de la Mission Locale dans ses locaux.

- **La MIssion LOcale (MILO)**

La Mission Locale offre un accompagnement personnalisé aux jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle afin de les aider à trouver un emploi, une formation, un logement ou encore pour bénéficier d'un soutien dans leurs démarches administratives.

Les dispositifs principaux sont les suivants :

Le Contrat Engagement Jeune : un coup de pouce pour l'insertion professionnelle
Le contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et aux personnes de moins de 30 ans reconnues en situation de handicap. Ce contrat peut se traduire notamment par des stages, des formations et un service civique. Le but est d'accéder à un emploi durable.

Le PACEA permet de travailler sur le projet professionnel du jeune et de favoriser son autonomie.
C'est un contrat d'engagement entre le jeune et la Mission Locale, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent bénéficier d'un soutien. C'est un projet personnalisé établi après un bilan avec la conseillère.

Quelques chiffres pour 2026 :

- 257 jeunes ont été en contact avec la Mission Locale de Genlis,
- 28 jeunes ont poussé pour la 1ère fois la porte de la Mission Locale,
- 46.4 % d'entre eux sont âgés de 18 à 21 ans et 39.3 % sont mineurs,
- 42 % sont des femmes et 57 % sont des hommes,
- 89.3 % jeunes sont célibataires,
- 35,7 % ont un niveau IV (Baccalauréat),
- 7.1 % sont diplômés de l'enseignement supérieur,
- 3.6 % ne sont pas diplômés.

Les données montrent une forte dépendance au logement familial : 85,7 % des jeunes sont hébergés chez leurs parents, tandis que 10,7 % sont hébergés chez un membre de leur famille.

Concernant la mobilité, 67,9 % des jeunes ne disposent d'aucun moyen de transport individuel motorisé. 32,1 % possèdent une automobile et 3,6 % utilisent une motocyclette ou un scooter. Seuls 39,3 % détiennent le permis B. Les transports en commun sont utilisés par 67,9 % des jeunes, ce qui souligne leur importance dans les déplacements.

Pour résumer, les jeunes sont majoritairement hébergés chez leurs parents et rencontrent des difficultés d'autonomie en matière de mobilité, avec un recours important aux transports en commun.

- **Les Apprentis d'Auteuil**

Implantée depuis 2024 sur le territoire de la Plaine Dijonnaise et CAP Val de Saône, la fondation Apprentis d'Auteuil œuvre sur le territoire avec le dispositif « Boost Rural », dans la continuité du dispositif Contrat Engagement Jeune/Jeune en Rupture avec bientôt 100 jeunes accompagnés, dont la moitié issue de la Plaine Dijonnaise.
Celui-ci s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans (29 si en Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé-RQTH) éloignés de l'emploi et des formations, avec des difficultés scolaires, sociales ou familiales. Il s'agit de les repérer et de leur proposer un accompagnement sur mesure d'une durée de 3 mois (reconductible sous conditions). Ce parcours de remobilisation vise à redonner un rythme, (re)trouver le goût et le sens des apprentissages et lever les freins sociaux : santé, mobilité, connaissance et accès aux droits, emploi. L'objectif est de renforcer leur confiance en eux et envers les institutions, d'améliorer leurs savoir-être et de construire leurs projets, leur permettant ainsi de devenir acteurs de leur parcours.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Des actions partenariales sont déjà mises en œuvre comme l'excursion pictonne au sein de la Ville de GENLIS pour aider le personnel à repérer les endroits stratégiques, la participation au parcours Vers Demain ou encore leur participation à Festi'Jeunes (événement annuel dédié à la jeunesse, créé par et pour les jeunes). Le travail de co-construction d'actions communes demeure une priorité.

- **Les associations sportives et culturelles**

Le territoire de la Plaine Dijonnaise dispose d'un tissu associatif contribuant à l'accès des jeunes aux activités sportives, culturelles et de loisirs. Ce réseau associatif important, particulièrement concentré autour de GENLIS, est également réparti dans les autres communes.

Selon un recensement réalisé par la Communauté de Communes, 53 associations sportives et culturelles proposent des activités à destination des jeunes âgés de 11 à 25 ans. Ce réseau constitue un relais important de la politique jeunesse intercommunale et représente un potentiel de partenariat pour les Espaces Jeunes, notamment dans le cadre de projets collectifs, d'actions de découverte et d'événements comme Festi'Jeunes.

Grâce à l'implication des jeunes dans l'évènement, certaines associations participent à Festi'Jeunes, comme le CSIT handball, Plaine Forme ou l'Harmonie Genlissienne. Quelques actions partenariales se concrétisent parfois comme la participation au Tournoi EnerJeunes. Ces premières réussites indiquent qu'un renforcement de ces liens serait envisageable et productif.

Le développement des liens entre les structures jeunesse et les associations locales constitue ainsi un enjeu pour favoriser la diversification des pratiques proposées aux jeunes, renforcer leur participation à la vie locale et faciliter leur accès aux activités sur l'ensemble des communes du territoire.

- **Les Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ)**

Un Conseil Municipal de Jeunes est une instance municipale où siègent des jeunes, créée par une délibération adoptée en conseil municipal. Il a essentiellement un rôle éducatif et consultatif. Les décisions prises par les jeunes n'ont de valeur réglementaire que si elles sont ensuite délibérées par le conseil municipal. Il en existe plusieurs sur le territoire, qui sont actuellement en renouvellement, notamment à AISEREY, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, GENLIS, LONGECOURT-EN-PLAINE et ROUVRES-EN-PLAINE. Un Conseil Municipal de Jeunes va être créé à IZIER.

Des liens tissés plus particulièrement avec le CMJ de COLLONGES-ET-PREMIÈRES depuis ces 5 dernières années, constituent un appui dans la programmation et la promotion des animations itinérantes ADO MOUV'. Les jeunes du CMJ sont désormais consultés avant l'action, pour établir un programme d'activités conforme à leurs attentes. L'équipe jeunesse est au service de leurs projets, notamment une action de rencontre sportive en juillet, pérennisée depuis 5 ans.

- **La Maison des Adolescents et de leurs Parents de Côte d'Or (MDAP 21)**

Située à DIJON, la Maison des Adolescents intervient sur tout le département grâce à des permanences. Depuis juin 2020, grâce à l'Atelier Jeunesse CTG sur la thématique de la santé, le territoire de la Plaine Dijonnaise, initialement non-signataire d'un Contrat Local de Santé, bénéficie de cette offre qui permet aux jeunes et à leurs parents, d'avoir une écoute et une aide par des professionnels de santé. Des permanences hebdomadaires ont lieu au sein de l'établissement Albert Camus à GENLIS et, de manière bi-mensuelle, au Centre Social, 12 rue de Franche-Comté à GENLIS.
En 2025, 59 permanences avec 131 entretiens réalisés dont 8 parents et 36 jeunes.

La fréquentation des permanences sur le collège a baissé par rapport à l'année précédente, mais est stable sur le lycée professionnel de LONGCHAMP, et a augmenté sur le Centre Social. Les orientations se font majoritairement par l'Éducation Nationale, mais les médecins généralistes du territoire proposent de plus en plus la MDAP21 comme premier espace de parole. Les démarches d'orientation vers le soin sont de nouveau compliquées avec une attente de plusieurs mois pour une prise en charge au CMP de GENLIS.

Les principaux motifs d'entretiens sont le mal-être psychologique, les difficultés relationnelles entre pairs, les difficultés familiales, ou encore le désinvestissement scolaire. On note que les jeunes rencontrés restent majoritairement des filles.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Depuis 2025, cette action est désormais intégrée au Contrat Local de Santé.
Par ailleurs, ce partenaire est sollicité au besoin pour des temps d'échanges avec l'équipe de professionnels jeunesse et s'investit dans le cadre de Festi'Jeunes et de la semaine de la parentalité.

Dispositifs Jeunesse CCPD

De nouveaux dispositifs, en faveur de l'engagement, sont proposés par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise :

- **Dispositif Chantier Jeunes BAFA**

Créé en septembre 2022, lors de la PS Jeunes précédente, le dispositif « Chantier Jeunes BAFA » consiste à financer le **premier stage BAFA** (session générale théorique) à cinq jeunes résidents du territoire, maximums par an. En contrepartie de ce financement de 500,00 € par session maximum, à l'issue de leur stage pratique non rémunéré, les jeunes concernés s'engagent à travailler plus longtemps au sein d'un accueil de loisirs pendant une période définie, sans percevoir de rémunération traditionnelle, afin de couvrir les frais de formation avancés par la CCPD, telle une rémunération dite « non numéraire ». En effet, les aides existantes sont versées à l'issue du cursus et cela restait un frein réel pour les jeunes qui n'avaient pas les moyens d'effectuer le financement en amont. A ce jour, le dispositif est de plus en plus promu par le bouche à oreille et le nombre maximal de jeunes financés chaque année est atteint ; il est donc envisagé d'élargir légèrement le nombre de candidats pour ce dispositif.

- **Eco-Chantier Jeunes de la Plaine Dijonnaise**

Expérimentés en 2023, les éco-chantiers constent à mobiliser un groupe de jeunes pour s'investir dans la plantation ou l'entretien de vergers conservatoires au sein des communes. Un double objectif est ici visé ; d'une part, sensibiliser les jeunes à la nature et l'environnement et d'autre part, favoriser un engagement citoyen.
La première plantation d'arbres et d'arbustes a eu lieu sur la Zone d'Activité Économique de la Boulouze qui appartient à l'intercommunalité : accompagnés par Human Positive Effect, 11 adhérents Espaces Jeunes se sont investis sans contrepartie.
En 2024, la seconde action consistait à identifier les arbres et arbustes du verger conservatoire de la commune d'IZIER avec des panneaux et tresser les haies de saule : 2 adhérents Espaces jeunes (plus de 14 ans) et 6 jeunes du village (11/12 ans) ont participé avec un goûter offert.

➡ L'idée de développer un passeport éco-citoyen est envisagée, avec un recensement des communes intéressées et une contrepartie à proposer pour apporter une reconnaissance à cet engagement.

2. Présentation des structures Espaces Jeunes et Passerelle

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise a la charge de la totalité de la compétence Enfance Jeunesse depuis septembre 2014. Elle propose une offre d'accueil à destination des 11/17 ans au sein de structures dénommées « Espaces Jeunes », déclarées sous l'agrément Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) auprès du Service Départemental à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports (SDJES).

La pédagogie

Bien qu'elles dépendent des ALSH traditionnels, ces structures ont un projet pédagogique spécifique visant à permettre l'épanouissement personnel, favoriser la participation du public accueilli et à sensibiliser à l'écocitoyenneté.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Le projet pédagogique est basé sur trois axes :

ÉPANOUISSEMENT DE L'INDIVIDU

- *Le plaisir de partager du temps ensemble,*
- *L'ouverture sur le monde,*
- *La stimulation de la curiosité,*
- *La découverte de techniques et pratiques variées,*
- *Le développement de l'estime de soi,*
- *L'accessibilité pour le plus grand nombre.*

PARTICIPATION/ IMPLICATION DES JEUNES

- *Envie, demande des jeunes,*
- *Proposition de l'animateur,*
- *Accompagnement de projet mené par les jeunes,*
- *Apprentissage par essai, erreur,*
- *Implication dans la vie locale ou de la structure.*

ÉCOCITOYENNETÉ

- *Les valeurs de respect d'autrui, de solidarité et de coopération,*
- *La prévention des comportements à risques,*
- *La stimulation de l'esprit critique et l'intelligence collective,*
- *La compréhension des enjeux du développement durable,*
- *Les bons gestes et obligations pour le respect de l'environnement,*
- *La découverte du processus démocratique.*

Les lieux et conditions d'accueil

Les lieux d'accueil sont situés au nord et au sud du territoire soit :

- dans un local indépendant situé 14 rue du Jura à AISEREY,
- dans une salle au sein au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, au sein de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et du Centre Social.

Les Espaces Jeunes de la Plaine Dijonnaise accueillent tous les jeunes du territoire âgés entre 11 et 17 ans en accès libre, tout comme les extérieurs.

En raison des travaux de réhabilitation du 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, l'Espace Jeunes sera délocalisé à partir de novembre 2026 de manière provisoire, dans l'attente d'une solution pérenne.

L'accueil est gratuit. Seuls la carte d'adhésion et le dossier complet sont exigés. Le montant de l'adhésion s'élève à 10 euros pour les résidents du territoire et à 13 euros pour les extérieurs. La majeure partie des activités mises en place est donc gratuite. Seules les sorties ou certaines activités (soirées, barbecues, …) sont payantes selon une grille tarifaire votée par le Conseil Communautaire, qui tient compte du quotient familial et du taux d'effort. Il existe 6 tarifs qui sont basés sur le prix de l'activité facturée par le prestataire :

TARIFS	Plancher / Plafond	Prix coutant facturé par le prestataire, par participant
TARIF A	Entre 0.60 € et 1.20 €	Toute prestation inférieure à 3.00 €
TARIF B	Entre 2.00 € et 4.00 €	Toute sortie au-delà d'un rayon de 40 km et sans activité payante ou toute sortie avec activité inférieure à 8 €
TARIF C	Entre 5.00 € et 7.00 €	Toute sortie avec activité comprise entre 8.01 € et 12 €
TARIF D	Entre 9.00 € et 11.00 €	Toute sortie avec activité comprise entre 12.01 € et 18.00 €
TARIF E	Entre 14.00 € et 16.00 €	Toute sortie avec activité comprise entre 18.01 € et 25.00 €
TARIF F	Entre 23.00 € et 25.00 €	Toute sortie avec activité comprise entre 25.01 € et 35 €
Au-delà de 35.00 €, la tarification sera calculée, puis annoncée au cas par cas.		

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Pour les séjours, le tarif comprend les frais d'activités, d'alimentation et d'hébergement à prix coûtant ; les frais de transport et la masse salariale sont pris en charge par la CCPD.

Les sommes dues sont facturées directement à la famille qui inscrit le jeune auprès du Centre de Facturation Unique (CFU), en fonction du quotient familial et du taux d'effort avec une déduction d'une éventuelle Aide aux Temps Libres.

En période scolaire

Les créneaux d'ouverture sont identiques pour les deux structures, sur 13 heures 30 hebdomadaires :

- Le mercredi de 13h30 à 18h30,
- Les vendredis de 17h30 à 19h30 pour les 11/13 ans et jusqu'à 21h30 pour les plus de 14 ans,
- Le samedi de 13h30 à 18h00 (en lien avec le dispositif ADO MOUV').

Les Espaces Jeunes sont ouverts durant les 36 semaines scolaires. Toutefois, ils sont fermés les samedis qui précédent chaque période de vacances. Depuis 2017, des journées pédagogiques sont organisées dans l'année, les mercredis et les structures ferment leurs portes aux publics ces jours-là.

En période de vacances scolaires (petites et grandes)

Les créneaux d'ouverture sont identiques pour les deux structures, sur 25 heures hebdomadaires :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Cependant, les horaires peuvent varier en fonction des activités proposées (sortie à la journée, soirées).

Les deux Espaces Jeunes sont ouverts durant chaque période de vacances à l'exception de la semaine de Noël, où une navette est organisée pour réunir les deux structures à GENLIS.

Les passerelles

Afin de faciliter une transition optimale entre les accueils de loisirs 3/13 ans et les Espaces Jeunes il est proposé :

- une navette gratuite sur inscription entre l'ALSH traditionnel ouvert au sud du territoire et l'Espace jeunes à AISEREY, après le repas pendant les vacances scolaires,
- la possibilité de s'inscrire à la restauration périscolaire après le collège, les mercredis à GENLIS,

Accueil « Passerelle 10/13 ans » les matins pendant les vacances scolaires

Afin de favoriser d'une part, l'inclusion et le bien-être de l'enfant et du jeune (Axe 1 du Projet Éducatif Du Territoire, PEDT) et, d'autre part, répondre à l'enjeu de la PS Jeunes 2024-2026 pour faire évoluer l'offre existante en fonction des besoins des différentes jeunesses, il a été proposé une « Passerelle 10/13 ans » sur la base du fonctionnement administratif ALSH.

A AISEREY et GENLIS, une phase d'expérimentation a été mise en œuvre depuis les vacances de la Toussaint 2025, puis s'est pérennisée.

Selon les effectifs prévus, le matin un animateur du service Enfance et un animateur du service Jeunesse encadrent le groupe « Passerelle 10/13 ans » ». L'après -midi, un second animateur Espace Jeunes est présent et, plus spécifiquement dédié au public âgé de plus de 14 ans (ou 4ème) et hors les murs. Deux animateurs du service Enfance encadrent alors la Passerelle 10/13 ans.

Le public « Passerelle 10/13 ans » et les adhérents Espaces Jeunes (plus de 11 ans ou 6ème) partagent les locaux. Les activités sont davantage délocalisées (city, salle de sport, restaurant P. Bert, salle multimédia,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

etc…) pour, d'une part, permettre une rencontre avec le public « hors les murs » et d'autre part répondre aux besoins spécifiques des publics 10/13 ans et 14/17 ans.

Une programmation d'activités dédiées au public Passerelle sera proposée sous forme d'un planning spécifique : pour l'instant, le format planning ALSH est maintenu, tout en précisant les activités fusionnées avec l'Espace Jeunes.

Les sorties « Passerelle » peuvent soit, être mutualisées avec les sorties Espaces Jeunes, malgré une tarification différente (journée ALSH payante), soit être spécifiques et organisées plutôt le matin, indépendamment des Espaces Jeunes.

A AISEREY, sur les périodes de vacances de Toussaint et Noël 2025, et Février 2026, 22 jeunes différents ont été accueillis en Passerelle 10/13 ans dont 4 susceptibles d'adhérer en Espace Jeunes, avec une moyenne de 10 à 15 jeunes (âgés de 9/10 ans à 13 ans).

➡ L'objectif est de **créer du lien avec l'équipe jeunesse pour une meilleure transition** entre l'ALSH et les structures jeunesse ; cependant il n'y a pas encore assez de recul pour mesurer l'incidence de ce fonctionnement sur les adhésions et la fréquentation des Espace Jeunes.

L'accueil libre

Depuis 2021, un accueil libre dès 11 ans avec des modalités spécifiques définies entre l'équipe d'animation et les représentants légaux semble plus pertinent et permet de consolider la relation de confiance entre les parents et le préadolescent tout en créant une dynamique dans la relation entre l'équipe et les familles.

Un animateur est à leur disposition pour les accompagner dans leurs projets ou tout simplement leur donner des moyens de réaliser leurs envies (salle, matériel…).

La programmation

Des plannings d'activités sont mis en ligne sur le site internet de la CCPD et décrivent le fonctionnement : ils présentent à la fois l'accueil libre où le groupe choisit ce qu'il veut faire et la force de proposition de l'équipe d'animation autour de jeux, d'activités artistiques, manuelles, culturelles et sportives. Il y a une sortie et une soirée par semaine, programmées selon les envies du groupe de jeunes.

Chaque année, des ateliers jeunes proposés par le Conseil Départemental sont mis en place : amélioration des compétences psychosociales, prévention numérique, etc.

Des séjours de vacances ou accessoires, construits avec une partie des adhérents sont proposés aux vacances d'hiver et d'été.

Les sorties et soirées

Ces temps sont communs aux deux lieux d'accueil à présent ; ce qui a permis de créer du lien entre les jeunes du territoire qui fréquentent les structures à AISEREY et à GENLIS.

Il y a une sortie et une soirée par semaine durant les périodes de vacances. En période scolaire, il y a environ une sortie par cycle, selon les demandes. Les équipes essaient de proposer un juste équilibre entre les différents types de sorties ; cependant le public reste très sélectif et privilégie les sorties ludiques à sensation, type Laserbowl, Les sorties baignade sont nombreuses durant l'été car la demande des jeunes est forte. Les sorties de plein air à caractère sportif sont proposées et plaisent également

Bien que le public soit plus difficile à mobiliser pour ce type d'activités, des sorties culturelles sont régulièrement organisées. Quelques sorties de détente sont aussi mises en place à la demande des jeunes. Il est à présent possible d'emmener le groupe de jeunes pratiquer des activités extérieures sans prestataire sans inscription obligatoire, avec l'accord des représentants légaux, et sans supplément tarifaire d'un euro.

Les soirées à thème sont variées, parfois choisies par les jeunes ou proposées par l'équipe : elles durent de 18h30 à 22h30/23h00 en général. Depuis 2025, des soirées dédiées aux plus âgés, 14/17 ans sont proposées ponctuellement le vendredi en période scolaire.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- **Atelier mini Fablab**

Subventionné en 2022 et 2025 grâce à l'appel à projet Fonds Public et Territoire, cet atelier permet aux jeunes d'être accompagnés pour diverses créations numériques : initiation au montage vidéo, création de logos, création avec une imprimante 3D, restauration des pièces de jeux de ludothèque, atelier radio.
Les créneaux privilégiés sont les vendredis soirs de 17h00 à 21h30.
La création d'un atelier Mini-fablab permet de répondre à plusieurs objectifs de la PS Jeunes, grâce aux nouvelles technologies dont les jeunes sont particulièrement friands. Ainsi l'atelier doit permettre d'accompagner des projets de jeunes, de développer des espaces d'échanges entre jeunes et avec des professionnels, et aussi de favoriser leur implication dans la vie des structures.

L'animation de cet atelier nécessite des compétences spécifiques : le départ de l'animateur PS Jeunes en 2024 a donc eu une incidence importante sur cet atelier. L'équipe renouvelée doit se former peu à peu à l'utilisation du matériel pour accompagner les projets des jeunes.

3. Présentation des actions « Hors les murs »

- **Présence au collège Albert Camus à GENLIS**

Des temps d'animation ont lieu les mardis et jeudis entre 11h30 et 13h45 durant toute la période scolaire de fin septembre à mi-juin. Entre 40 et 70 élèves participent aux différents créneaux d'accueil, selon l'activité proposée. Les classes de 4ème sont les plus représentées.

L'animateur est également présent à deux récréations par semaine pour diffuser de l'information depuis septembre 2022.

- **Maraudes et animations à GENLIS, sur la Plaine Patouillet et au local Jeunesse**

La présence d'un animateur aux abords de l'établissement les mardis et vendredis à partir de 16h00 s'avère pertinente et il participe à des animations sportives avec les élèves sur le stade Patouillet régulièrement, en particulier en automne et au printemps. Le vendredi particulièrement, il rencontre et anime les jeunes qui le sollicitent à présent pour avoir du matériel (ballon de football, basket-ball). Il apporte aussi parfois du matériel à son initiative. Cependant, ces jeunes ne répondent pas favorablement à l'invitation de venir découvrir l'Espace Jeunes situé à proximité pendant les créneaux du soir et préfèrent rester dehors.

- **ADO MOUV', animation itinérante à travers le territoire**

Agir avec tous les jeunes du territoire en recherchant une réelle mixité sociale nécessite d'aller à leur rencontre au sein des communes. Aussi, décentraliser certaines activités au cœur-même des communes du territoire donne une autre dimension au rayonnement des Espaces Jeunes. Ces animations à destination des 11/13 ans et des 14/17 ans, ont pour but de permettre à tous les jeunes du territoire d'avoir accès à des loisirs de proximité.

Depuis janvier 2019, il a donc été expérimenté de délocaliser l'action de l'équipe d'animation et de proposer des activités ludiques afin de faciliter le contact avec le public au sein de différentes communes du territoire. Une intervention unique semblant être dénuée d'intérêt pédagogique et compliquée à mettre en œuvre en termes de communication. Il est donc proposé un cycle de séances au sein d'une commune cible où il sera possible d'occuper une salle le samedi et les petites vacances en alternance entre le nord et le sud du territoire.

Depuis 2025, le dispositif a évolué avec une programmation trimestrielle et une organisation évènementielle ponctuelle : tournoi, Noon club (après-midi festif avec Espaces jeunes et public Adomouv').

Ces activités s'adressent à tous jeunes, adhérents ou non.

- **Soirée Gaming aux *5 Bâts* à GENLIS**

Début mai 2022, une réflexion est engagée pour mettre en œuvre un projet d'animation autour du jeu vidéo pour les jeunes, et plus particulièrement les jeunes résidents du quartier avenue de Sprendlingen, qui ne

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

fréquentent pas les structures et dont il est souvent question lors des instances du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la Ville de GENLIS.

Le support « jeux vidéo » a été choisi avec pertinence, d'une part pour envoyer un message invitant à rompre l'isolement et jouer ensemble aux jeunes qui ont développé des habitudes virtuelles sédentaires durant les confinements, d'autre part pour permettre les échanges et se rassembler en famille autour de jeux vidéo rétros et actuels, en dédramatisant cette pratique parfois trop critiquée négativement.
Les jeunes et les familles résidentes de ce quartier sont invités à participer librement et gratuitement à l'animation.

- Maintenir cet évènement annuel l'été dans ce quartier où les jeunes partent peu en vacances en famille : un besoin de créer du lien avec ces jeunes et les familles est indispensable,
- Organiser des **animations régulières dans ce quartier avec un éventuel travail transversal** avec les autres services du Pôle Cohésion Sociale, les éducateurs spécialisés des Apprentis d'Auteuil ou l'éducateur spécialisé de la Plaine Dijonnaise,
- Associer davantage les jeunes du quartier à la construction du projet.

IV. Bilan synthétique de la PS Jeunes 2024/2026

Cette seconde PS Jeunes a été marquée par la poursuite et le développement des actions menées en direction des jeunes du territoire lors de la précédente PS. Les interventions se sont articulées autour de plusieurs modalités : accueil au sein des Espaces Jeunes, interventions en milieu scolaire, actions hors les murs, maraude, présence numérique, événements, partenariats et formation des professionnels.
Le renouvellement quasi-total de l'équipe a occasionné la nécessité de prendre le temps de former à nouveau les professionnels à exercer ces missions, et a permis un regard neuf sur l'ensemble de ces actions.

L'analyse de ces actions met en évidence une fréquentation variable selon les modalités proposées. Les activités ponctuelles, les sorties, les événements et les animations répondant directement aux centres d'intérêt des jeunes, permettent généralement une mobilisation plus importante. À l'inverse, les temps d'accueil libre nécessitent encore un travail de fidélisation et d'appropriation par les jeunes.
Un enjeu transversal se dégage également : renforcer la participation des jeunes dans la construction des projets, tout en développant les démarches d'aller-vers afin de toucher les jeunes qui fréquentent peu ou pas les structures jeunesse.

1. Consolidation éducative de l'équipe et recrutement

Durant la précédente PS Jeunes, un renouvellement quasi-total de l'équipe s'est opéré, avec un retentissement d'ampleur sur les actions menées comme sur le public. En effet, le lien construit avec les jeunes est très important pour être identifié comme ressource ou encore permettre aux projets d'émerger : cela demande souvent plusieurs années et une grande volonté de la part de l'animateur.
En septembre 2026, la moitié de l'équipe doit de nouveau être reconstituée en raison d'une demande de mobilité de l'animatrice PS Jeunes et de la démission du nouvel animateur recruté en octobre 2024.

L'équipe est désormais composée d'une coordinatrice jeune, titulaire du BPJEPS Animation Culturelle (AC) et du DEJEPS Animation Socio- éducative et Culturelle (ASC) Développement de Projet, Territoire et Réseau (DPTR).
Quatre animateurs jeunesse encadrent les publics dans chaque structure :

- un animateur, titulaire du BPJEPS Activités Physique pour Tous (APT), en poste depuis 2 ans,
- une animatrice titulaire du BAFA, BAFD en cours, doctorante en psychologie appliquée, présente depuis une année,
- Une animatrice titulaire du Certificat de Qualification Périscolaire (CQP), présente depuis septembre 2026
- Recrutement en cours du 4ème animateur

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

➡ **Objectif de recrutement pour 2027 afin de remplacer les 2 départs successifs. La spécificité du profil nécessite de prendre le temps.**

Plusieurs formations ont été suivies afin de renforcer les compétences des professionnels : élaboration et animation d'Escape Games, animation de débats avec les enfants et les jeunes, Premiers Secours en Santé Mentale Jeunes (PSSM), Compétences Psycho-sociales.

➡ **Poursuivre la recherche de formations en lien avec les projets développés,**

➡ **Identifier régulièrement les besoins de l'équipe,**

➡ **Construire progressivement un parcours de montée en compétences cohérent avec les orientations du service.**

- **Promeneur Du Net (PDN)**

En mai 2024, le départ de l'unique animateur Promeneur du Net a interrompu la présence éducative sur les réseaux, puis le dispositif été mis en pause et relancé par la Caisse d'Allocations Famillliales (CAF) en 2025. Depuis mars 2025, cette présence éducative en ligne est de nouveau assurée grâce au dispositif « Promeneurs du Net ». Un compte Instagram a été créé et permet de diffuser les plannings des Espaces Jeunes, de relayer les événements et les informations des partenaires et de publier ponctuellement des contenus liés aux actions. En septembre 2025, le compte comptait 19 abonnés, dont 10 filles et 9 garçons, ainsi que deux parents ou partenaires.

Adhérer à ce dispositif permet donc de :

- Continuer à garder du lien avec les jeunes et, particulièrement les plus âgés qui quittent peu à peu les structures,
- Entretenir le lien créé avec les collégiens rencontrés lors des animations méridiennes du jeudi,
- Informer et dialoguer avec les jeunes adhérents en toutes circonstances,
- Être en contact avec d'autres jeunes du territoire, ou non, ainsi que de leurs parents,
- Promouvoir les actions à destination des jeunes,
- Faire de la prévention et assurer le rôle d'adulte bienveillant sur la toile,
- Bénéficier de formations gratuites et d'un réseau de professionnels pour échanger,
- Légitimer la présence de l'animateur sur les réseaux sociaux.

La difficulté réside lors de l'absence de l'animateur car les comptes réseaux ont nominatifs et privés. Il était envisagé de signer une charte pour un second Promeneur du Net.

➡ **Second animateur pour adhérer au dispositif**

D'autres perspectives sont à l'étude pour permettre de dynamiser le dispositif :

- Renforcer l'identité visuelle du compte,
- Créer des supports de communication simples : cartes, flyers, présentation du dispositif,
- Mobiliser davantage les partenaires et collègues comme relais,
- Créer un compte Facebook à destination notamment des parents et adultes relais,
- Utiliser Snapchat pour toucher davantage les adolescents,

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Développer des temps d'échange autour du jeu vidéo et de la co[illegible],
- Expérimenter de nouvelles formes d'animation numérique.

- **Adhésion à Infos Jeunes IJ Box**

Afin d'enrichir les connaissances des animateurs et les rendre aptes à informer et orienter davantage les jeunes rencontrés dans la rue ou sur la toile, la collectivité a adhéré en cours d'année à IJ BOX, véritable plateforme ressource sur les thématiques liées à la jeunesse. En version numérique, l'équipe doit avant tout apprendre à s'approprier l'outil : une demi-journée de formation doit être dispensée par Infos Jeunes qui n'a pas été en mesure de le faire pour l'instant.
Un espace dédié a été aménagé pour les classeurs papier à l'Espace jeunes à GENLIS. Grâce à l'ordinateur portable acquis cette année et l'accès à la plateforme Infos jeunes Box, l'équipe peut aussi, de manière itinérante, guider les jeunes selon leurs besoins vers les dispositifs pertinents.

➡ **Appropriation des outils par l'équipe d'animation, augmentation de la diffusion d'informations,**
➡ **Création d'un Point Infos Jeunes itinérant.**

2. Zoom sur la fréquentation des Espaces Jeunes 11/17 ans

Les actions de la PS Jeunes précédente ont participé à améliorer la visibilité et la connaissance des structures jeunesse. Il est toujours cependant constaté qu'il y a une large différence entre le nombre de dossiers annuels (environ 150) et le nombre de jeunes qui fréquentent les structures. En effet, seulement une dizaine de jeunes viennent avec régularité :

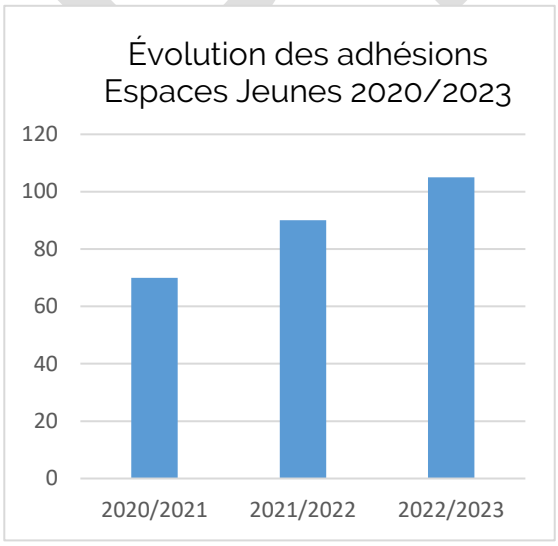
- une partie des adhérents s'inscrit uniquement aux sorties et ne fréquente pas l'accueil régulièrement,
- une partie des jeunes ne fréquente jamais les accueils ; l'adhésion a été prise par leurs parents lors de la constitution des dossiers annuelle de la fratrie pour l'ALSH.

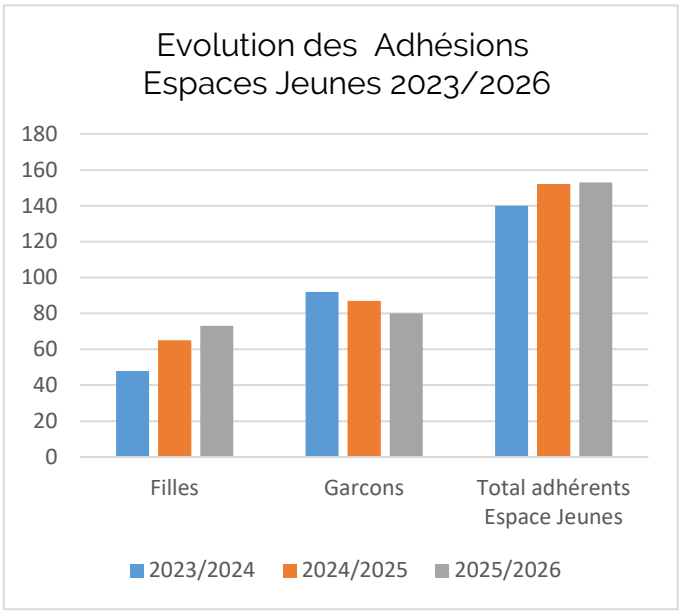
La création d'une Passerelle 10/13 ans a pour vocation de contribuer à améliorer la fréquentation, afin d'établir des liens avec la nouvelle équipe jeunesse dès à présent.

Une problématique récurrente de chauffage s'avère être un frein à la fréquentation pendant la période hivernale.

Adhésions

L'adhésion permet de fréquenter les deux Espaces Jeunes du territoire de la Plaine Dijonnaise pendant une année scolaire, entre septembre et août. En réalité, chaque jeune est lié à un site qu'il fréquente la plupart du temps ; ce qui permet de simplifier la prise en charge lors des sorties.





PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Depuis la crise sanitaire de 2020, le nombre d'adhésion est en hausse et a doublé. Les adhérents résident sur 18 communes différentes du territoire et au sein d'autres communes extérieures.

Espace Jeunes à AISEREY

L'analyse des communes de résidence des jeunes fréquentant l'Espace Jeunes à AISEREY montre une fréquentation principalement issue d'AISEREY et des communes voisines. Sur 57 adhérents, 21 jeunes résidents à AISEREY, soit 36,8 % de l'effectif.
La deuxième commune la plus représentée est LONGECOURT-EN-PLAINE, avec 13 jeunes, soit 22,8 %. Viennent ensuite VARANGES avec 7 jeunes (12,3 %), MARLIENS avec 4 jeunes (7,0 %) et IZEURE avec 3 jeunes (5,3 %). Les communes de ROUVRES-EN-PLAINE, BRAZEY-EN-PLAINE ET THOREY-EN-PLAINE comptent chacune 2 jeunes, représentant individuellement 3,5 % de l'effectif. Les autres communes — SAINT-USAGE, AUBIGNY-EN-PLAINE, GENLIS, MOREY-SAINT-DENIS, TART (TART-LE-HAUT) ET SAINT-BERNARD — sont représentées par un jeune chacune.

Cette répartition montre que l'Espace Jeunes situé à AISEREY bénéficie d'un rayonnement intercommunal, tout en conservant une forte implantation locale. En effet, AISEREY et LONGECOURT-EN-PLAINE regroupent, à elles seules, près de 60 % des jeunes accueillis (59,6 %). La présence de jeunes provenant de **14 communes différentes** témoigne néanmoins de l'attractivité de la structure au-delà de sa commune d'implantation.

Espace Jeunes à GENLIS

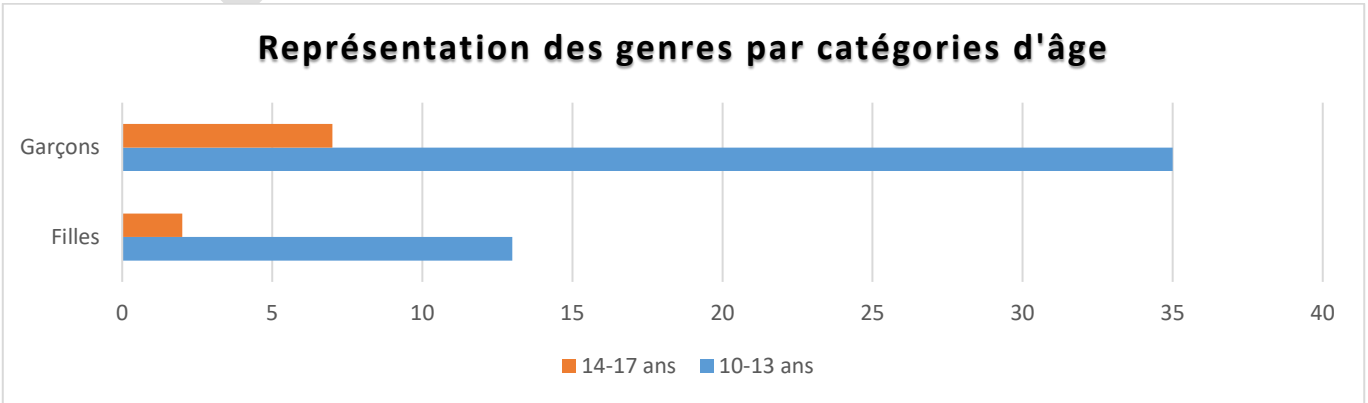
L'analyse met en évidence une forte implantation locale, avec une fréquentation particulièrement importante de jeunes résidant à GENLIS. Sur les 82 adhérents, 44 résidents à GENLIS, soit 53,7 % de l'effectif. GENLIS constitue ainsi très largement la première commune de résidence des jeunes fréquentant la structure. LONGCHAMP arrive en deuxième position avec 9 jeunes, soit 11,0 %, suivi de PLUVAULT avec 4 jeunes (4,9 %) et de COLLONGES-ET-PREMIERES avec 3 jeunes (3,7 %).
Plusieurs communes comptent ensuite entre un et deux jeunes : DIJON, CESSEY-SUR-TILLE, BEIRE-LE-FORT, MARLIENS, SOIRANS, FAUVERNEY, ainsi que plusieurs autres communes du territoire.

Au total, les jeunes recensés résident dans **20 communes différentes**, ce qui témoigne d'un rayonnement intercommunal de l'Espace Jeunes à GENLIS. La structure reste toutefois fortement ancrée dans son territoire de proximité puisque plus d'un jeune sur deux réside à GENLIS. La présence de jeunes issus de communes voisines montre également que l'équipement répond à un besoin qui dépasse les seuls habitants de la commune d'implantation. Cette répartition géographique constitue un indicateur intéressant de l'attractivité de la structure et de son rôle dans l'accueil et l'accompagnement des adolescents à l'échelle du territoire.

Groupes d'âge

80% des adhérents ont entre 11 et 13 ans, 20% sont âgés de 14 à 17 ans. Globalement, la parité filles/garçons représente presque 1/4 - 3/4. La présence des filles est faiblement représentée, surtout chez les 14/17 ans.

Données 2023/2024

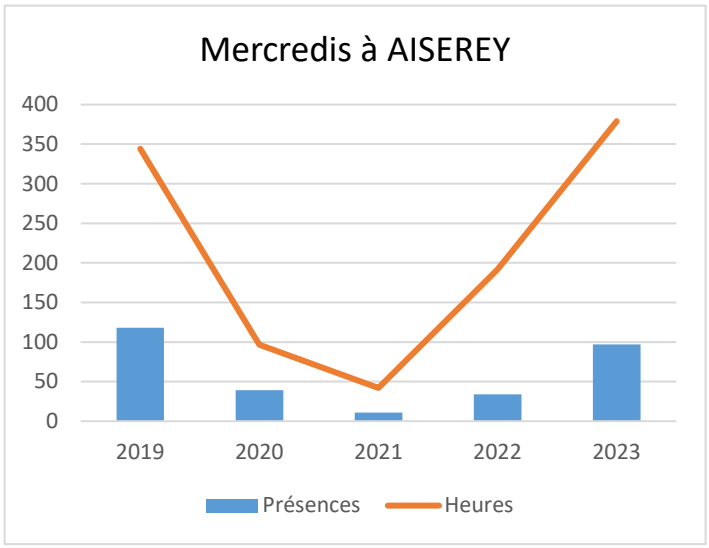


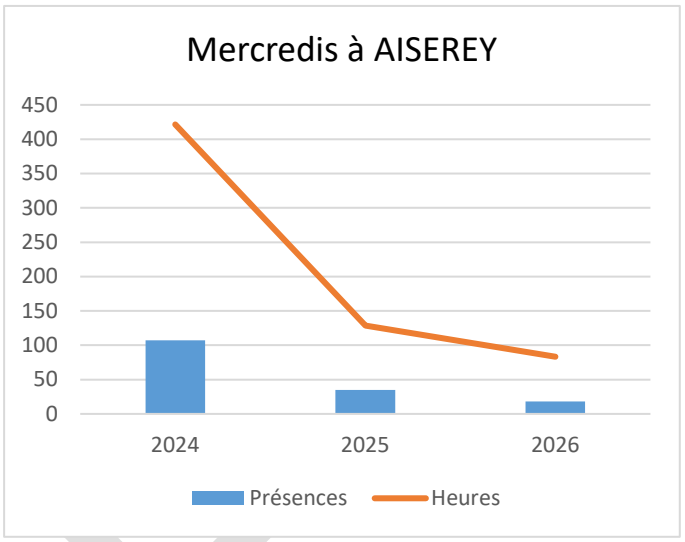
PROJET

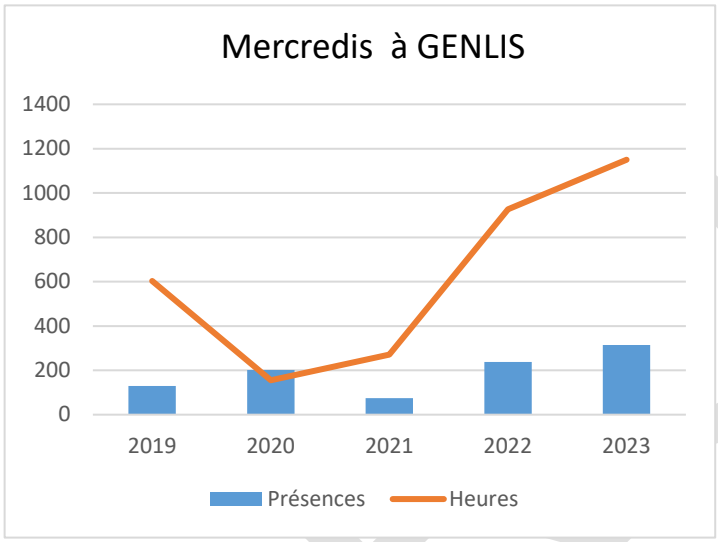
Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

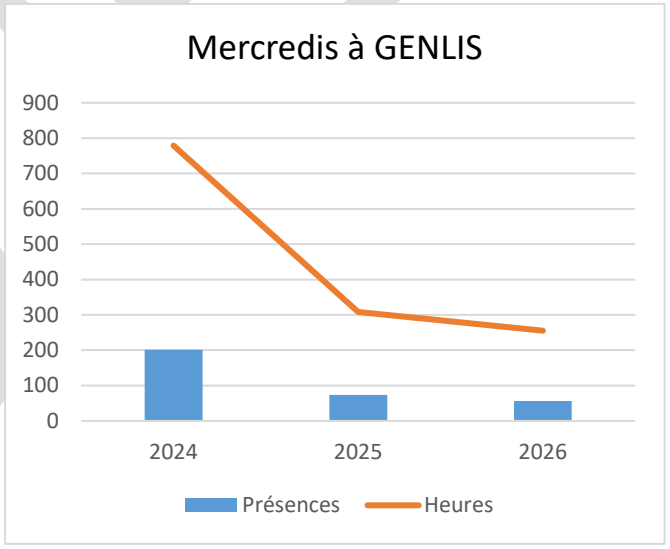
Évolution de la fréquentation au sein des structures Espaces Jeunes de 2019 à 2026

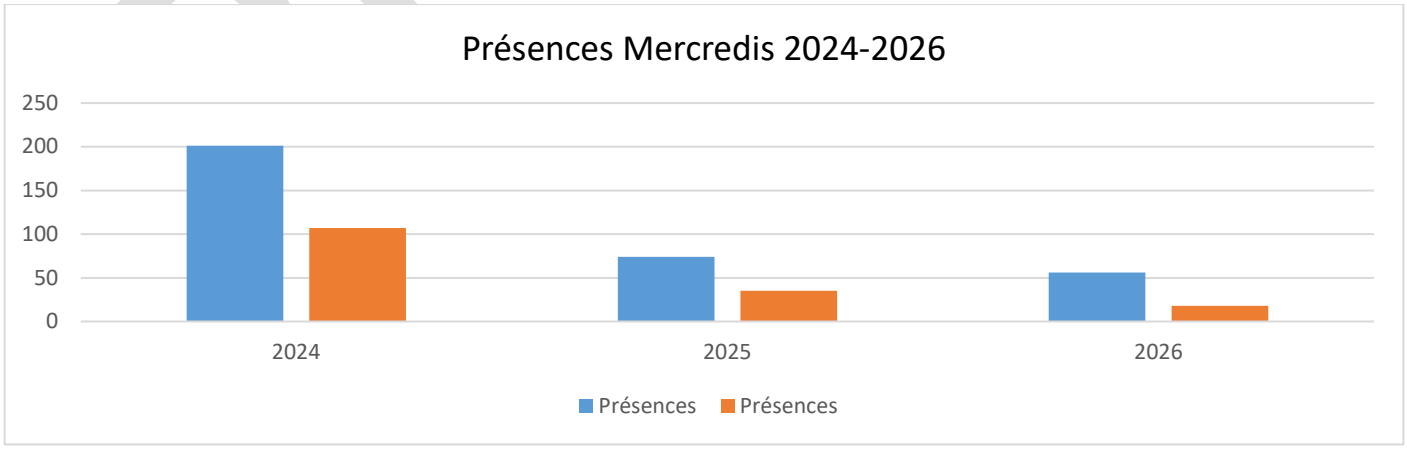
L'historique et la localisation des deux structures Espaces Jeunes est très différente, par conséquent l'analyse de la fréquentation est personnalisée en fonction de chaque lieu d'accueil.







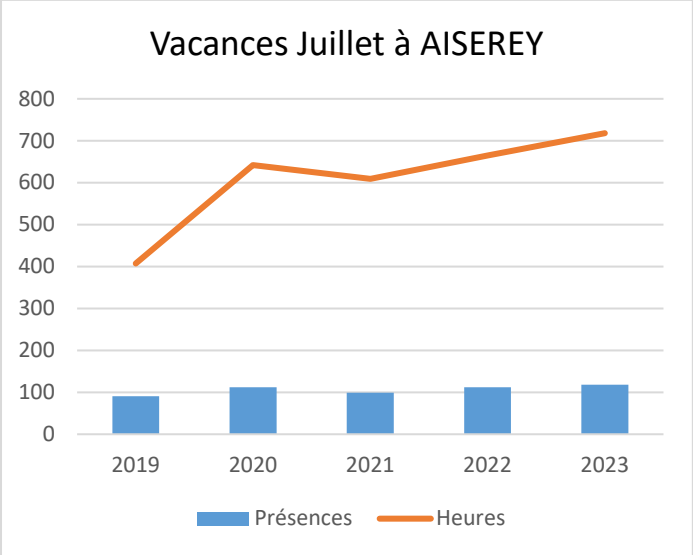


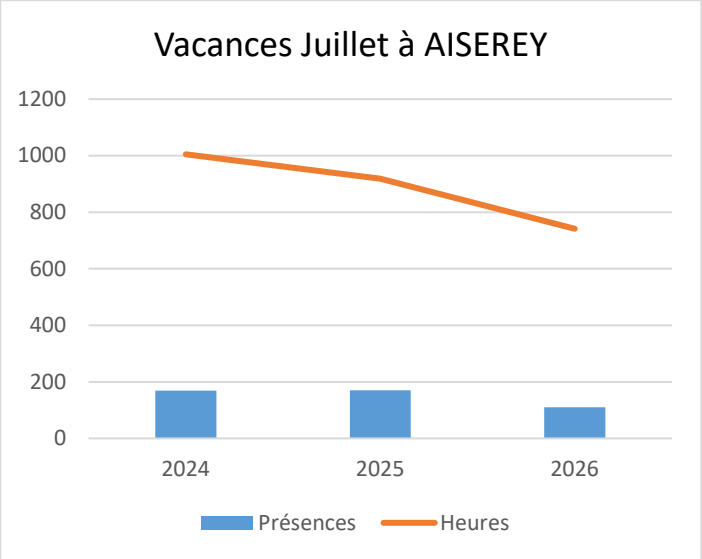


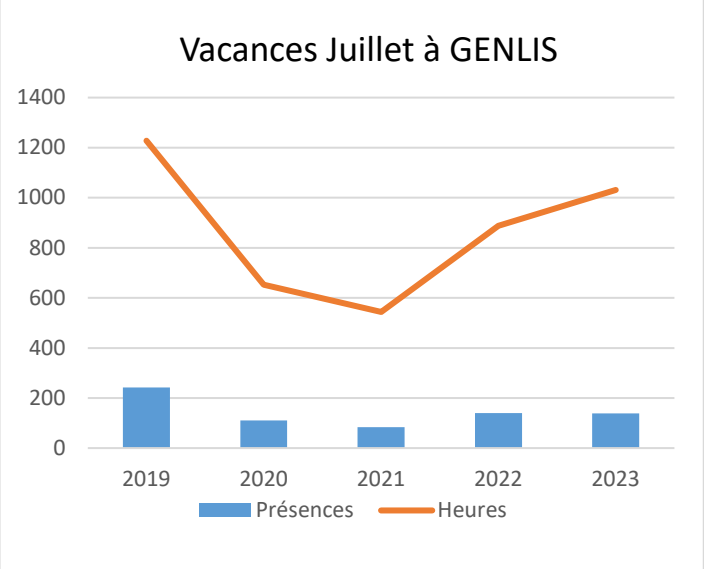
En 2025/2026, les mercredis, l'accueil libre et les sorties mobilisent en moyenne entre quatre à huit jeunes réguliers. Les samedis, la fréquentation peut atteindre six à huit jeunes, principalement lors de sorties à dimension de loisirs. Les sorties proposées pendant les vacances scolaires constituent un levier de mobilisation plus important, avec jusqu'à 12 jeunes par activité et par structure. Les temps d'accueil libre pendant les vacances réunissent en moyenne sept jeunes.

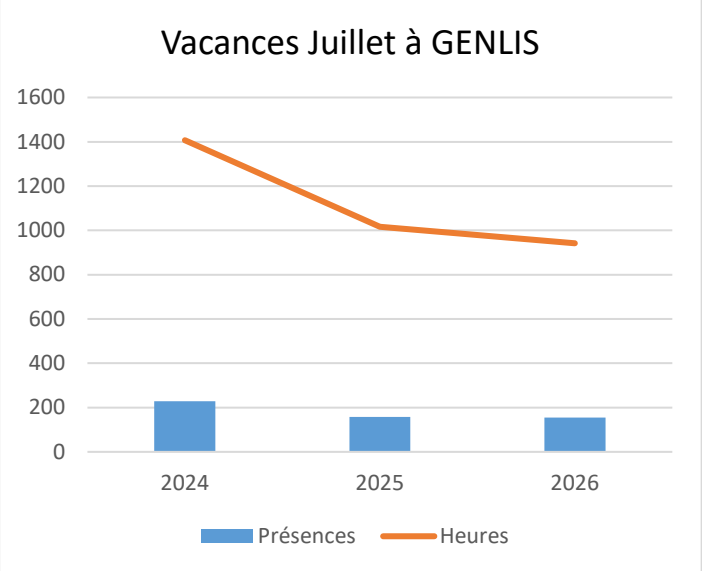
Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Malgré une diminution des effectifs, les heures de présence restent toutefois conséquentes, notamment grâce à la fréquentation durant les petites vacances et les vacances d'été.









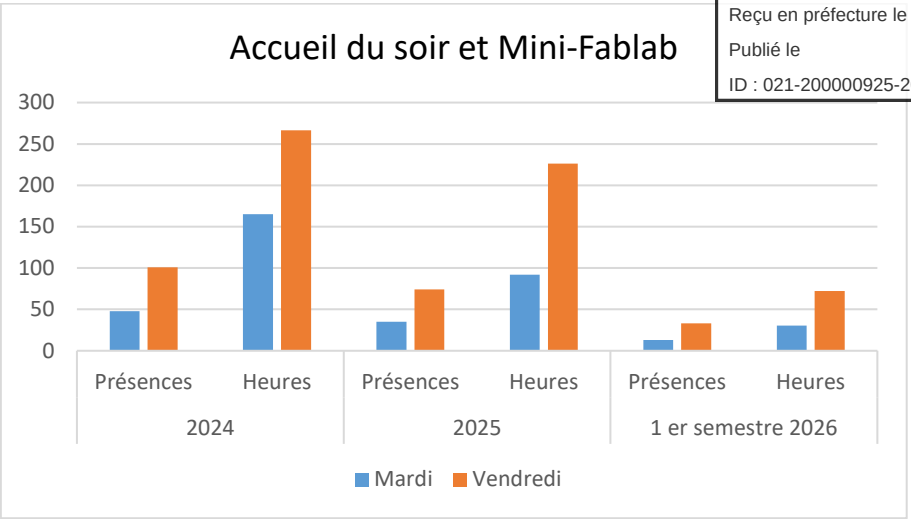
- **<u>Accueil des mardis et vendredis soir</u>**

Ce sont des temps peu fréquentés. Ce sont néanmoins des moments privilégiés pour accompagner ou faire émerger les projets (accompagnement Junior association) et les jeunes sont réguliers.
L'accès à du matériel numérique ou encore webradio est très méconnu, faute de promotion. D'une part la communication orale ne suffit pas et il y a un manque de support de communication, d'autre part les moyens existants ne sont pas assez utilisés et l'équipe renouvelée ne dispose pas toujours des compétences nécessaires.

Ces temps permettent de maintenir une relation éducative de proximité, à travers des échanges informels, des jeux, l'accompagnement dans certaines démarches et les discussions autour de la vie quotidienne, des projets et des envies des jeunes. Une fréquentation plus importante est observée lors des soirées à thème ou des sorties nécessitant une inscription (Gaming, raclette, fête foraine, sorties alimentaires, etc…) qui se sont développées en 2025.

Quelques jeunes âgés de 18 à 25 ans privilégient ces temps pour venir ponctuellement nous saluer, demander de l 'aide ou de l'information et s'investir même pour Festi'Jeunes.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE



Parmi les freins, l'équipe jeunesse identifie après consultation des jeunes :

- Des difficultés de mobilité et de transport,
- Des contraintes liées aux devoirs, aux activités sportives et aux horaires scolaires,
- La concurrence des pratiques numériques et des activités pratiquées au domicile.

→ Le créneau du mardi soir est bien trop peu fréquenté et sera supprimé dès septembre 2026 pour favoriser une ouverture à AISEREY afin de redynamiser ce lieu d'accueil.

→ Un créneau d'accueil en soirée répond à un réel besoin des plus âgés et doit être maintenu,

→ Il est pertinent de proposer **davantage de sorties en soirée pour les 14-17 ans**, au minimum une soirée thématique ou extérieure par mois, ou encore des formats événementiels, festifs et conviviaux, adaptés à cette tranche d'âge**.**

L'utilisation du Fablab reste très ponctuelle. Il a notamment été utilisé pour la création d'un pion de jeu de rôle et un micro par un jeune fréquentant la structure certains mercredis et ponctuellement par la Junior Association.
Les freins identifiés sont les suivants :

- animateurs initialement peu formés à l'utilisation du matériel,
- nombre limité de jeunes mobilisés autour de projets nécessitant cet outil,
- utilisation généralement individuelle de l'imprimante, limitant le nombre de jeunes pouvant participer simultanément, avec un temps d'impression parfois long.

→ Une promotion plus intense doit être réalisée pour l'Atelier Mini-fablab, qui sera maintenu selon les compétences du profil recruté, ou le renforcement des compétences des animateurs jeunesse dans le domaine numérique,

→ Il est indispensable d'identifier des projets concrets permettant de mobiliser davantage les jeunes, de développer des ateliers autour de la fabrication numérique et d'utiliser le Fablab comme support à des projets collectifs.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

3. Synthèse du diagnostic par la coordination Jeunesse

Le diagnostic actuel rejoint largement celui établi lors de la précédente PS Jeunes. Les Espaces Jeunes ont vocation à être des lieux ressources, favorisant l'expression, l'autonomie et la réalisation de projets par les adolescents, et non de simples accueils de loisirs ou espaces de consommation d'activités. Toutefois, plusieurs écarts persistent entre cette ambition et la réalité observée. Les jeunes fréquentent principalement les structures pour se retrouver, se détendre et participer à des activités ponctuelles, avec un investissement limité dans des projets à long terme. La fréquentation concerne par ailleurs un public relativement jeune, parfois présent à la demande des parents.

La précédente PS Jeunes a néanmoins permis des avancées significatives : meilleure visibilité des structures, renouvellement du public et diversification des projets, notamment autour de Festi'Jeunes, des éco-chantiers, de la création et le suivi d'une association junior. Les principaux constats sont les suivants :

- **Une difficulté à faire émerger et aboutir les projets des jeunes**

Les adolescents ont une capacité limitée à se projeter sur le long terme et privilégient des envies immédiates. Leur disponibilité dépend également fortement du rythme familial et de leurs autres activités. Par ailleurs, les délais et procédures nécessaires à la mise en œuvre de projets, y compris pour des demandes simples, peuvent décourager l'expression spontanée des jeunes. Ceux-ci finissent par considérer les Espaces Jeunes comme des accueils de loisirs programmés, plutôt que comme des lieux où leurs idées peuvent être rapidement expérimentées et concrétisées.
Il faudrait démontrer plus de réactivité et simplifier les modalités de mise en œuvre des projets afin de redonner aux jeunes une place active dans la programmation ; ce qui n'est pas compatible avec les procédures des collectivités et l'articulation des programmations des autres services qui ont une capacité d'anticipation importante.

- **Des lieux qui manquent d'une identité jeunesse affirmée**

À GENLIS, l'Espace Jeunes est intégré à un équipement accueillant également des enfants et des familles. Cette implantation peut être un frein, notamment pour les adolescents les plus âgés, qui recherchent davantage d'autonomie et souhaitent disposer d'un espace qu'ils puissent véritablement identifier comme « leur lieu ».
L'enjeu est de renforcer l'identité, l'accessibilité et l'appropriation des Espaces Jeunes, tout en conservant les possibilités de passerelle avec les autres publics.

- **Une communication insuffisamment adaptée aux adolescents**

La communication actuelle manque de visibilité, de régularité et d'attractivité. Les supports et informations sont parfois peu différenciés de ceux destinés à l'Accueil de Loisirs, tandis que la signalétique physique reste insuffisante.
Il est indispensable de développer une communication jeunesse dédiée, visuelle, actuelle, régulière et facilement accessible, complémentaire du travail de proximité réalisé par les animateurs.

- **La mobilité comme enjeu majeur**

Les difficultés de déplacement constituent un frein important à l'accès aux structures et aux actions. Elles justifient le développement d'une présence plus itinérante des animateurs sur l'ensemble du territoire, au plus près des jeunes.
Il est donc pertinent d'aller vers les jeunes plutôt que de faire reposer la fréquentation uniquement sur leur capacité à se déplacer vers les structures.

- **Des leviers à renforcer**

Certaines thématiques semblent particulièrement pertinentes pour mobiliser les jeunes et favoriser leur implication, notamment le sport, les séjours et les projets collectifs. Ces supports peuvent constituer des portes d'entrée vers des démarches de projet plus ambitieuses. Le développement partenarial, notamment avec les associations et Conseils Municipaux de Jeunes est primordial.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- **Les enjeux liés à l'équipe d'animation**

Le développement de l'offre jeunesse est également conditionné par les moyens humains et les compétences disponibles.

Le manque d'animateurs souhaitant intervenir auprès des adolescents, notamment le samedi, et l'instabilité de l'équipe d'animation limitent les possibilités d'action. Les équipes intervenant auprès des plus jeunes permettent certes de créer des liens avec les futurs usagers des Espaces Jeunes, mais cette passerelle n'est pas encore tout à fait efficace.

Les compétences liées à l' « aller vers », à la rencontre des jeunes hors des structures et à l'animation itinérante doivent également être développées. Il apparaît nécessaire de renforcer les effectifs, les moyens logistiques, l'anticipation de la communication et la connaissance des dispositifs existants en faveur de la jeunesse.

- **La question des 18-25 ans**

La tranche des 18-25 ans constitue un enjeu spécifique, puisqu'il n'existe actuellement pas de créneaux d'accueil dédiés. Certains jeunes ayant fréquenté les structures quittent ainsi le dispositif alors qu'ils expriment le souhait de continuer à bénéficier d'un accompagnement.

Les besoins identifiés concernent notamment :

- Continuer à être accueillis et stimulés dans leurs projets,
- Avoir accès à des informations (jobs d'été, bourse jeunes et aides financières, etc…),
- Bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'un projet individuel ou collectif spécifique,
- Avoir accès à des informations de prévention (santé, addictions, etc…),
- Être écouté de manière confidentielle et orienté en cas de besoin.

→ étudier la création d'un **Point Information Jeunesse (PIJ)**, éventuellement sous une forme itinérante, associé aux actions jeunesse déployées sur le territoire, et développer des partenariats, notamment avec les Apprentis d'Auteuil.

.

➡ **L'enjeu central est donc de faire évoluer l'image et le fonctionnement des Espaces Jeunes : passer d'une logique principalement centrée sur l'accueil et les activités à une logique de lieu ressource, d'autonomie, d'initiative et d'accompagnement des projets des jeunes, au plus près de leurs réalités et de leur territoire**.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

4. Actions hors les murs

ADO MOUV', animation itinérante à travers le territoire



Ado'Mouv' permet de proposer des animations dans les communes de la CCPD dépourvues d'Espace Jeunes, favorisant ainsi l'accès aux loisirs, la rencontre avec les jeunes et l'information.

Un animateur fait systématiquement le tour du village pour rencontrer les jeunes et les inviter à participer au dispositif. Ceci n'est pas toujours un exercice facile car il s'agit d'aborder des groupes de jeunes qui n'ont parfois absolument pas envie de communiquer avec un adulte qu'ils ne connaissent pas. L'animateur a besoin de se sentir légitime et confiant pour cela : repérer un jeune qu'il connaît dans le groupe facilite le contact. Aussi, la présence hebdomadaire d'un animateur au collège à GENLIS est un atout supplémentaire observé.

Lorsque la météo impose un repli en salle, les jeunes préfèrent les jeux de société aux activités manuelles possibles. Partager des moments ensemble est essentiel pour eux, que ce soit entre jeunes du même village ou avec les jeunes déjà adhérents en Espace Jeunes et qui participent avec régularité.

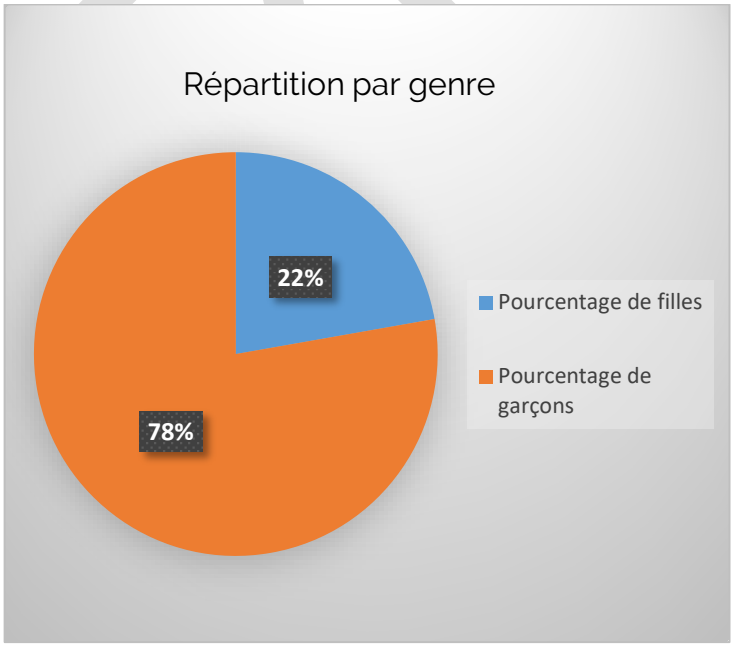
Peu de parents viennent à la rencontre de l'équipe sauf s'ils sont directement sur place. Il est aussi observé qu'il y a un petit nombre d'enfants seuls rencontrés, âgés entre 9 et 10 ans, qui participent aux animations en extérieur.

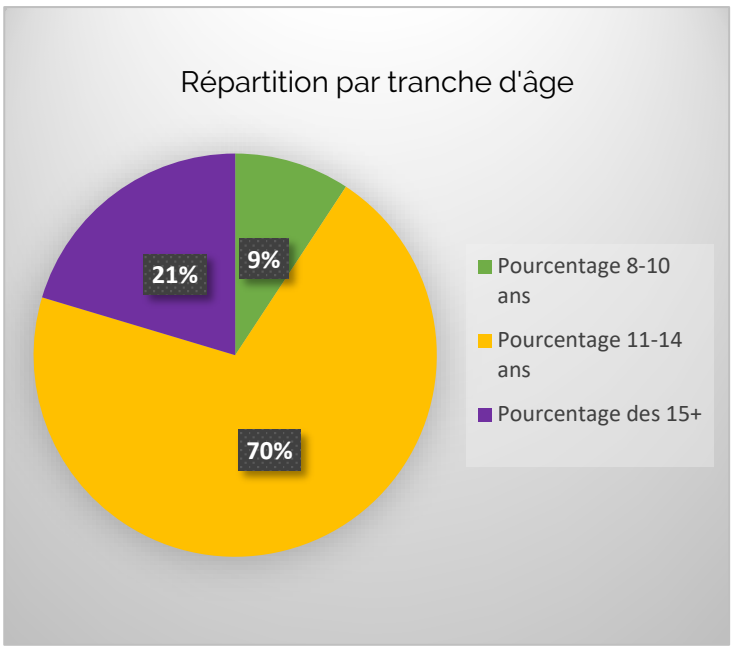
Certains parents et jeunes ont exprimé ne pas savoir ce qu'il s'y passe vraiment et préfèrent un contenu annoncé sur l'activité proposée. Exemple : gaming ou carabine laser. Ceci est une démarche plus consumériste mais a priori nécessaire pour l'attractivité du dispositif.

Ainsi, après un temps de formation pour comprendre le dispositif, le nouvel animateur recruté en octobre 2024 a impulsé une nouvelle dynamique en 2025 avec une programmation trimestrielle et la création de petits évènements festifs et conviviaux entre les Espaces jeunes et le public Adomouv' au sein d'une commune du territoire : les Noon Club.

12 communes ont été concernées par le dispositif entre novembre 2024 et septembre 2026 :
COLLONGES-ET-PREMIÉRES, FAUVERNEY, GENLIS (Plaine Patouillet et quartier avenue de Sprendlingen), IZIER, LABERGEMENT-FOIGNEY, LONGCHAMP, LONGECOURT-EN-PLAINE, ROUVRES-EN-PLAINE, TART (TART-LE-HAUT et TART-L'ABBAYE), TART-LE-BAS, THOREY-EN-PLAINE, VARANGES.

175 jeunes rencontrés, dont 91 qui ont participé au dispositif, soit un public majoritairement masculin et âgé entre 11 et 14 ans.





PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Le bilan est globalement positif car une partie des jeunes rencontrés entrent en contact avec l'équipe ou sont abordés par elle, puis participent à une animation. Les activités sportives et ludiques sont particulièrement appréciées, tout comme les temps de partage entre jeunes des différentes communes et les rencontres avec les adhérents des Espaces Jeunes.

La fréquentation reste toutefois très variable selon les communes, les conditions météorologiques, la communication en amont et les équipements disponibles. Les relais de communication inégaux constituent également de véritables freins.

Il est ainsi constaté :

- Le manque de promotion et de visibilité du dispositif,
- Le manque d'aisance de certains animateurs avec cette forme d'intervention,
- Le manque de lien établi avec les jeunes des communes du sud du territoire au collège,
- Le manque de jeunes et d'infrastructures (city, salle) dans certaines communes,
- La réticence des jeunes à communiquer avec les adultes, à entrer et à participer.

Cependant l'équipe identifie plusieurs leviers liés à la réussite de l'action : la connaissance préalable des jeunes, l'implication des municipalités, la communication directe dans les collèges, l'affichage et la diffusion de supports adaptés. La présence régulière d'un animateur au collège de GENLIS constitue un véritable atout pour établir le contact avec les jeunes.

Lors de cette troisième PS Jeunes, il est nécessaire de veiller à :

- Renforcer la communication du dispositif auprès des jeunes et des familles,
- Impliquer davantage les communes dans la promotion du dispositif,
- Créer une dynamique partenariale forte avec les associations et les CMJ pour assurer un relais d'informations efficace auprès du public cible,
- Développer des rencontres sportives et ludiques entre jeunes de communes différentes,
- Développer une programmation attractive spécifique pour un public davantage féminin,
- Continuer à organiser régulièrement des rencontres avec les Espaces jeunes et le public ADOMOUV'.

➡ **L'enjeu est de consolider le dispositif en adaptant les activités et les modalités de communication aux réalités de chaque commune, afin de renforcer la participation des jeunes.**

- **Maraude et local jeunesse au restaurant intercommunal Paul BERT**

Intégrée à l'emploi du temps de l'équipe jeunesse, la maraude du mardi a donné lieu à 35 interventions sur le terrain sportif de la Plaine Patouillet, de 16 h à 17 h. Elle a permis de rencontrer une quinzaine de jeunes et de créer progressivement une relation de confiance.
Le sport, principalement le football et le basket, a constitué le principal support de rencontres et d'échanges. Ces temps ont permis de présenter les Espaces Jeunes, leurs activités et les possibilités d'accompagnement proposées par les animateurs. La présence régulière a également favorisé la régulation de deux situations de conflit et l'abord de sujets de prévention, notamment autour de l'alimentation et des habitudes de vie.

La majorité des jeunes rencontrés ne fréquente pas les Espaces Jeunes, notamment en raison de contraintes de transport ou de leur engagement dans un club sportif. Leur attente reste principalement

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

centrée sur la pratique libre du sport après les cours. Aucun projet spécifique n'a émergé à ce jour avec ce groupe. Toutefois, la participation de trois jeunes à Festi'Jeunes constitue une première passerelle vers les actions proposées par les Espaces Jeunes.

La création d'un lien de confiance avec des jeunes éloignés des structures jeunesse nécessite du temps. La méconnaissance du rôle des animateurs, les habitudes de regroupement et le manque de demandes spontanées de projets constituent également des freins à leur implication.

Ainsi**,** la maraude constitue un outil pertinent de présence éducative « hors les murs », favorisant le lien avec les jeunes, la prévention et l'identification de besoins, même si le développement de leur participation aux activités des Espaces Jeunes ou à la construction de projets reste un enjeu à poursuivre.

La régularité de la présence sur le terrain, l'utilisation du sport comme support de rencontre et la mise à disposition de matériel facilitent les échanges. La présence de jeunes déjà connus, les relais avec le collège et la participation à certains événements contribuent également à renforcer les liens.

Par ailleurs, un local d'environ 6 m² a été aménagé au sein du restaurant intercommunal Paul Bert afin de proposer un espace de proximité complémentaire à la maraude. Il permet aux animateurs de disposer d'un point d'appui sur le secteur et d'accueillir ponctuellement les jeunes rencontrés sur la Plaine Patouillet, notamment en cas d'intempéries. Cependant, son utilisation reste limitée. Sa petite superficie ne permet d'accueillir que trois à quatre jeunes simultanément, et peu d'entre eux acceptent pour le moment de s'y installer. Par ailleurs, le stockage récurrent de matériel lié à l'activité du restaurant scolaire à proximité contribue à rendre le lieu peu attractif.

Le local reste donc insuffisamment identifié et approprié par les jeunes. Plusieurs aménagements ont néanmoins été réalisés pour améliorer sa visibilité et son attractivité, notamment la mise en place d'une signalétique, l'installation de mobilier extérieur et la valorisation des panneaux graff réalisés lors du Festival Jeunesse.

Il semble pertinent de :

→ Consolider la présence éducative hors les murs, en maintenant la maraude et les activités sportives pour renforcer la relation de confiance et faire émerger progressivement des projets adaptés aux envies des jeunes,

→ Améliorer l'attractivité et l'appropriation du local Jeunesse en développant son espace extérieur, et en proposant de petits évènements sportifs,

→ Renforcer les passerelles avec les Espaces Jeunes, notamment lors des temps d'accueil.

➡ **Le développement de locaux de proximité adaptés, dédiés à la jeunesse, avec une véritable capacité d'accueil et d'action constitue un levier complémentaire.**

5. Accompagnement de projets

- **Les projets de séjours**

Les jeunes adhérents s'investissent particulièrement dans la construction de séjours d'été : cela attire les plus de 14 ans qui se mobilisent toujours sur ce type de projet. Ils choisissent, en concertation avec les animateurs, leur mode d'hébergement et leur programme d'activités. Les jeunes s'impliquent également dans la préparation logistique du séjour (préparation de malles, montage de campement, etc…) :

→ **L'élaboration des séjours est un levier favorisant la participation active des jeunes.**

- **Festi'jeunes**

Depuis 2023, Festi'Jeunes est un événement construit à destination des jeunes de la CCPD et organisé avec certains d'entre eux tout au long de l'année scolaire, visant les objectifs suivants :

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Mettre en oeuvre des animations originales de qualité, permettant le divertissement et la prévention,

- Valoriser le public Jeunesse en lui permettant d'être acteur de l'évènement,

- Améliorer la visibilité et la connaissance de l'action Jeunesse sur le territoire,

- Renforcer l'action partenariale et transversale pour la Jeunesse.

Il s'agit de proposer un évènement festif pour les jeunes, organisé avec les jeunes et les professionnels sur la Plaine Patouillet à GENLIS, soit un après-midi composé d'ateliers et une soirée animée par des jeunes adhérents des Espaces Jeunes, actuels et anciens, et par des professionnels. Le contenu est le suivant :

- Initiations à différentes disciplines sportives proposées par des jeunes et des animateurs, des associations (basket-ball, roller, e-sport,…) avec concours,

- Ateliers créatifs proposés par des jeunes et des animateurs (tatoo, créations de porte-clés,…),

- Un espace détente avec un stand ludique de consultation du public pour améliorer l'offre existante,

- Un espace Boisson restauration géré par la Junior Association,

- Des animations visant la prévention dans divers domaines : soit prévention routière en trottinette électrique, initiation aux gestes de premiers secours, la santé par des partenaires professionnels,

- Des ateliers d'information et de promotion des différents services existants (loisirs, santé, emploi),

- Une soirée dansante animée par un jeune et l'équipe d'animation Espace Jeunes avec implication de parents volontaires.

→ **maintenir cette dynamique, en impliquant toujours davantage les jeunes.**

- **Soirées Parents/Ados**

En perte de vitesse, ces animations impliquent moins les jeunes qu'auparavant. Un travail est à réaliser pour les mobiliser de nouveau activement. Ils participent néanmoins chaque année à :

- Une animation pour la Fête du jeu,
- Festi 'Familles et à la soirée jeunesse de la Semaine de la parentalité avec le Centre Social de la Plaine Dijonnaise.

→ **Chacun de ces projets permet l'implication de chacun et répond au besoin de valoriser l'engagement des jeunes.**

- **Association Junior**

En 2023, une junior association a été créée, notamment grâce à la première tentative de création en 2022 Le groupe de jeunes s'investit chaque année sur les évènements tels Festi'jeunes, Festi'familles mais aussi sur des évènements municipaux de la Ville De GENLIS (marchés). L'équipe jeunesse suit régulièrement les projets de l'association lors des créneaux d'accueil du soir.

→ **Ce dispositif doit continuer à être promu auprès du public car il constitue un véritable levier pour favoriser l'autonomie,**

→ **L'association Junior doit être soutenue selon ses besoins.**

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

6. Les relations avec les partenaires

- **Les autres structures jeunesse**

La création d'un réseau d'animateurs jeunes a été tenté avec des structures jeunesse situées à proximité. Malheureusement, cela n'a pu aboutir suite aux impératifs des uns et des autres. Le fait d'être situé en dehors de DIJON n'est pas facilitant, tout comme les procédures internes différentes.

Les actions jeunesse s'appuient sur un réseau diversifié de partenaires locaux et de structures jeunesse, permettant de varier les activités, de favoriser la découverte du territoire et de développer des projets collectifs. Malgré les difficultés rencontrées pour structurer un réseau régulier d'animateurs jeunesse, plusieurs collaborations ont pu aboutir : avec les MJC L'Essentielle et Bourroches (DIJON), et les Espaces Jeunes de LONGVIC, MARSANNAY-LA CÖTE et PONTAILLER-SUR-SAONE. Le dispositif Tournoi Ener'Jeunes contribue efficacement à renforcer la visibilité des Espaces Jeunes de la Plaine Dijonnaise.

En 2026, la présence de 5 structures extérieures lors de Festi'Jeunes démontre également le développement du réseau et de l'interconnaissance. Les équipes jeunesse de la Communauté de Communes du Fontenois Mirebellois et de MARSANNAY-LA CÔTE ont aussi pris contact pour un partage d'expérience sur l'organisation d'un évènement jeunesse annuel qu'ils souhaitent mettre en place à leur tour.

Tournoi ÉNERJEUNES

Depuis 2021, le dispositif Ener'Jeunes organise régulièrement des rencontres entre structures jeunesse, à raison d'un rendez-vous par période de vacances scolaires, hors vacances de Noël, initialement conçu pour rassembler des jeunes de territoires ruraux et urbains autour de tournois sportifs, Ce projet proposé initialement par un animateur contractuel (niveau BPJEPS) visait à rassembler des groupes de jeunes de divers horizons (rural et urbain) autour de différents sports afin de favoriser l'interconnaissance et diminuer les a priori et les clichés. Cette idée a été présentée pour répondre à l'appel à projet *Valeurs de la République* de la Caisse d'Allocations Familiales en 2019. Depuis 2021, l'action s'est pérennisée et ces tournois sont organisés avec régularité, même si les rythmes et les procédures de chaque entité sont complexes à synchroniser.

Depuis son arrivée en 2024, le nouvel animateur recruté (BPJEPS APT) a fait évoluer le fonctionnement des rencontres Ener'Jeunes. Auparavant principalement centrées sur les tournois sportifs, elles reposent désormais davantage sur la contribution de chaque structure participante, invitée à proposer une animation, à partager une compétence ou à faire découvrir une pratique. Cette évolution favorise les échanges entre animateurs, valorise les savoir-faire de chacun et transforme les rencontres en véritables temps de partage et de découverte entre trente à cinquante jeunes de différents territoires.

La dynamique est aujourd'hui positive et le dispositif gagne en visibilité auprès de plusieurs structures voisines fidélisées. La mobilisation des structures reste toutefois variable avec des contraintes d'organisation, et le besoin de matériel supplémentaire spécifique.

→ consolider et élargir le réseau de partenaires,

→ diversifier les activités et à mobiliser davantage les compétences des animateurs.

- **Les établissements scolaires**

Ecoles élémentaires

Depuis 2024, une demande d'intervention pour présenter les structures jeunesse aux classes de CM2 en fin d'année scolaire, est systématiquement envoyée auprès de l'ensemble des écoles élémentaires du territoire. En 2025, 5 écoles ont répondu favorablement à une présentation orale avec une distribution de plaquettes. Une seule école avait participé aux ateliers jeunesse CTG et le lien n'est pas assez exploité.

→ Une présentation au sein de la structure Espaces jeunes située à AISEREY, intitulée « L'envol des CM2 », est organisée depuis 3 années consécutives par l'accueil de loisirs périscolaire de ROUVRES-

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

EN-PLAINE et THOREY-EN-PLAINE pour établir un meilleur contact avec les animateurs jeunesse et découvrir le lieu avant l'été.

Collèges

Depuis quatre ans, il existe un partenariat avec le collège Albert Camus à GENLIS qui accueille une partie des jeunes du territoire, résidant au sein des communes de BEIRE-LE-FORT, CESSEY-SUR-TILLE, CHAMBEIRE, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, GENLIS, IZIER, LABERGEMENT-FOIGNEY, LONGCHAMP, LONGEAULT-PLUVAULT, MARLIENS, PLUVET et VARANGES.

Un créneau d'intervention est proposé sur le temps méridien afin de créer du lien avec les jeunes, proposer des animations et faire connaître les ressources des Espaces Jeunes. Les activités proposées comprennent notamment le dessin, les jeux de société, les jeux de stratégie, les jeux collectifs et certaines activités sportives. Ces interventions permettent également de diffuser des informations sur les séjours, sorties, Festi'Jeunes, accompagnement BAFA et autres dispositifs proposés.

La fréquentation peut être importante mais reste fluctuante en fonction des horaires de cantine et des rotations des services de restauration.

La présence au collège de GENLIS depuis plusieurs années facilite le travail de l'animateur lorsqu'il souhaite aborder des jeunes dans la rue, lors des maraudes ou de l'ADOMOUV'. L'animation itinérante est parfois programmée en fonction des lieux de résidence des jeunes rencontrés.

Une autre partie des jeunes du territoires est scolarisée dans d'autres établissements :

- Les élèves résidant à AISEREY, BESSEY-LES CITEAUX, ÉCHIGEY, IZEURE et TART sont scolarisés au collège Georges BRASSENS de BRAZEY-EN-PLAINE,

- Les élèves résidant à IZIER sont scolarisés au collège Camille CLAUDEL à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR,

- Le collège Roland DORGELES de LONGVIC accueille les élèves résidant à FAUVERNEY, LONGECOURT-EN-PLAINE, ROUVRES-EN-PLAINE et THOREY-EN-PLAINE.

Ces établissements ont été contactés plusieurs fois pour une demande d'autorisation à diffuser de l'information mais aucune suite n'a été donnée de leur part.

Le collège de BRAZEY-EN-PLAINE a été recontacté en septembre 2026 pour une demande d'interventions de l'équipe jeunesse afin de créer du lien avec une partie du public qui réside au sud du territoire. Il y a, en effet, un réel manque d'éléments sur les attentes et besoins des jeunes au sud du territoire et il est difficile d'entrer en contact avec eux.

→ **Le lien avec les élèves facilite le contact « hors les murs »,**

→ **Une relance pour la diffusion d'informations via les collèges doit être de nouveau enclenchée.**

Au cours de l'Atelier jeunesse CTG, la Principale du Collège de GENLIS a fait part de besoins concernant l'accompagnement à la scolarité des collégiens. Elle doit transmettre des données en ce sens.

→ **La création d'un CLAS pour le second cycle nécessite une analyse des besoins.**

Lycées

Le lycée Henri MOISAND, lycée professionnel des métiers de la céramique, est situé sur le territoire à LONGCHAMP.

L'établissement de secteur est le lycée PRIEUR de la CÔTE D'OR à AUXONNE ; cependant de nombreux jeunes poursuivent leurs études à DIJON, selon les spécialités choisies.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

→ Ce sont des lieux pertinents pour diffuser de l'information sur les différents dispositifs en faveur de la jeunesse.

- **Le soutien à la parentalité avec le Centre Social**

L'atelier parentalité de la CTG a relevé l'importance d'actions de soutien aux parents d'adolescents sur différentes thématiques, en particulier celle de la prévention de l'utilisation des écrans. Le Projet Social a également un axe de travail autour du soutien à la parentalité.

→ les soirées parents /ados peuvent être construites avec une certaine méthodologie centrée sur l'activité ludique afin de créer du lien et recenser les besoins des familles d'adolescents.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

V. Description du Projet

1. Objectifs

Objectif PS JEUNES : Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour répondre aux besoins des différentes jeunesses

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉVALUATION
Perception des structures jeunesse comme mode de garde	Dissocier davantage les structures jeunesse des accueils de loisirs	Implantation stratégique d'un nouveau lieu d'accueil dédié, remplaçant l'existant à GENLIS	Nb de jeunes accueillis Retour de satisfaction Volonté de présence
		Redynamisation du lieu d'accueil existant A AISEREY	
Besoin d'une communication dédiée		Élaboration d'une stratégie de communication	Existence des supports dans les délais, visibilité sur site internet, signalétique des lieux
		Supports de communication modernes	
Faible fréquentation des 14/17 ans	Adapter les réponses aux différentes tranches d'âge, en particulier les plus âgés	Nouveau créneau d'accueil spécifique aux différents publics Animations ponctuelles 16/25 ans	Fréquentation des différents temps d'accueil selon les tranches d'âge
Aucune offre existante pour les 18/25 ans			

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Objectif PS JEUNES : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉVALUATION
De nombreux jeunes ne souhaitent pas être dans le cadre d'une structure	Développer une présence éducative en ligne	Intégration d'un Second Promeneur du Net	Nb d'abonnés Qualité des échanges
	Délocaliser l'action de l'équipe d'animation pour mobiliser davantage	Animations ponctuelles ciblées annoncées sur les lieux fréquentés par les jeunes	Fréquence des animations Nb de lieux différents Nb de partenaires
Besoin d'agir pour tous les jeunes du territoire	Rencontrer et animer les jeunes du territoire au sein de leur environnement	Construction d'un programme d'animations itinérantes ADO MOUV' impliquant les jeunes pendant les vacances scolaires et les samedis	Nb de communes concernées par an Nb de jeunes rencontrés Nb de partenaires
Besoin d'activité de proximité pour résoudre le problème de mobilité			Nb de jeunes utilisateurs
		Ciblage des communes et lieux stratégiques	Nb et qualité des partenariats réalisés
		Coopération avec les CMJ et associations	
		Maraudes	Nb et typologie des jeunes rencontrés et des échanges réalisés

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Objectif PS JEUNES : Permettre davantage de prise d'initiative et accompagner les projets

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉVALUATION
Manque d'informations sur les dispositifs existants en lien avec des projets de jeunes	Stimuler l'éclosion de projets par la diffusion d'informations auprès du plus grand nombre	Permanences Infos Jeunes itinérantes	Nb de permanences, Nb de jeunes présents, Nb d'interventions Nb de projets
		Intervention au sein des, Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ)	
Méconnaissance du rôle des structures jeunesse	Promouvoir le rôle des structures jeunesse	Vidéo de présentation des structures	Réalisation d'une vidéo Modes de diffusion
Bonne implication sur les projets de séjour	Permettre de construire collectivement des projets	Promouvoir l'accompagnement de projets et le rôle de l'animateur ressource	Nb de projets Nb de jeunes investis Qualité
Besoin d'un statut favorisant l'autonomie		Renforcer la dynamique d'organisation de séjours	
		Soutien à l'Association Junior	Suivi d'une association Junior
Bonne implication sur les projets événementiels		Implication des jeunes à Festi'Jeunes, Festi'Familles etc..	Nb de jeunes impliqués Nb d'évènements Qualité d'implication

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Objectif PS JEUNES : Développer des espaces d'échanges entre jeunes et professionnels et entre pairs

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉVALUATION
Besoin de temps d'échanges entre jeunes de divers horizons Intérêt pour les activités sportives et numériques	Développer des espaces d'échanges entre jeunes	Rencontres avec d'autres structures Jeunesse autour du sport	1 rencontre par période de petites vacances 3 à 4 rencontres l'été Ateliers bi-mensuels Nb de jeunes concernés
		Atelier Mini fablab, selon les compétences du profil recruté	
Besoin de soutenir les jeunes par la prévention et l'écoute	Développer des espaces d'échanges collectifs sur des thématiques de prévention	Ateliers Jeunes du Conseil Département	3 ateliers par an
	Développer des espaces d'échanges avec des professionnels de santé	Interventions de la Maison des Adolescents et leurs Parents, du Conseil Local de Santé Mentale	Permanences hebdomadaires Nb de jeunes accueillis Nombre d'interventions ponctuelles
Besoin de mettre en valeur les différents acteurs de la jeunesse	Présenter de manière attractive et ludique les services autour de la jeunesse	Organisation d'un évènement annuel dédié à la jeunesse avec différents partenaires	Nb de partenaires présents Nb de participants Qualité des échanges

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Objectif PS JEUNES : Favoriser leur participation à la vie des structures et à la vie locale

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉVALUATION
Besoin de valoriser l'engagement des jeunes	Permettre une implication au sein de projets locaux sur le territoire	Mise en œuvre d'éco-chantiers Participation à l'animation d'évènements-phares Animations ponctuelles proposées par des jeunes au sein des accueils de loisirs	Nb de jeunes impliqués dans chaque action Rôle des jeunes Niveau sur échelle de Roger Hart Valorisation Passeport éco-citoyen
Besoin d'investir davantage le public dans la programmation des activités Espaces jeunes	Prendre en compte l'expression des besoins et envies	Réunions d'adhérents, Consultations en ligne	Entre 3 et 6 réunions annuelles Régularité des sondages en ligne 3/4 des adhérents représentés

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Objectif PS JEUNES : Créer et renforcer les liens des structures jeunesse avec d'autres acteurs éducatifs du Territoire, et avec les parents

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉVALUATION
Importance du lien avec le collège de GENLIS et les écoles élémentaires du territoire	Assurer une promotion plus intense par le biais des établissements scolaires	Après-midi découverte pour les classes de Cm2	Nb de classes participantes
Difficulté à diagnostiquer les besoins des jeunes au sud du territoire	Créer une dynamique partenariale avec le collège au sud du territoire	Animations méridiennes temps d'accueil au collège de GENLIS	Nb de créneaux d'accueil
		Informations diffusées aux autres collèges qui accueillent une partie des jeunes du territoire	1 intervention hebdomadaire
Difficultés à mobiliser les parents	Développer des actions avec et pour les parents d'adolescents	Renforcement des soirées parents-adolescents Dynamique partenariale	4 à 5 soirées par an Nb de parents et de jeunes présents
Importance de la transmission intergénérationnelle			4 interventions par an Nb de jeunes et de parents Évolution du format
Complexité de la fonction éducative pour les parents d'adolescents		Actions de soutien à la parentalité co-construites avec le Centre social, ou la MDAP	Nb de participants Implication des jeunes

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Objectif PS JEUNES : Consolider la fonction éducative des équipes agissant avec le public 12-25 ans

CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	ÉVALUATION
Besoin de maîtriser davantage les divers dispositifs en faveur de la jeunesse	Avoir des connaissances actualisées sur les dispositifs	Formation de correspondant local informations jeunesse proposée par le Centre Régional Informations Jeunesse (CRIJ)	Totalité de l'équipe formée Régularité de la veille
Besoin de formation sur la méthodologie d'accompagnement de projet	Recruter des Profils adaptés	Formation interne Premiers secours en santé mentale Formation Compétences Psycho-sociales Surveillant de Baignade	Nb de formation suivies Nb temps travail dédié Qualité des échanges
	Professionnaliser l'équipe	Rencontres avec d'autres professionnels des structures jeunesse	
		Travail transversal avec éducateur spécialisé inclusion	

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

2. Plan d'actions

Le plan d'action du projet comporte des actions évolutives, des actions nouvelles et un maintien d'actions existantes. Celles-ci sont présentées de manière prévisionnelle, et classées avec un rappel des objectifs visés.

- *« Aller vers » un public ne fréquentant pas la structure jusqu'à présent : actions « hors les murs »,*
- *Mobiliser le public en assurant la promotion du rôle des structures jeunes et des dispositifs en faveur de la jeunesse.*

ÉVOLUTION D'ACTIONS

1 Promeneur du Net	→	**Second** Promeneur du net : Animations en ligne, sondages, Mobilisation de toute l'équipe pour proposer des contenus, Dynamique de publication, Relai des infos des partenaires	Les jeunes et les parents d'adolescents Présents sur les réseaux Instagram, Facebook, Discord	Janvier 2027

MAINTIEN D'ACTION

Actions itinérantes « Hors les Murs » sur l'ensemble du territoire	=	**1** animation itinérante ADO MOUV' au sein d'une commune ciblée le samedi de 14h00 à 17h30	Tous les jeunes présents souhaitant participer	Janvier 2027
	=	**1** animation itinérante ADO MOUV' au sein d'une commune du territoire pendant les petites vacances.		Janvier 2027
	=	Animations ponctuelles ciblées annoncées en période scolaire et extrascolaire de 14h30 à 17h00 sur les lieux fréquentés par les jeunes.à AISEREY et à GENLIS	Tous les jeunes présents souhaitant participer	Janvier 2027

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- *Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation,*
- *Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes,*
- *Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations,*
- *Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.*

MAINTIEN D'ACTIONS

Rencontres irrégulières avec d'autres structures Jeunesse	Organisation d' **1** Tournoi ÉNERJEUNES autour de sport variés à chaque période de vacances (sauf Noël)	Tous les jeunes adhérents souhaitant participer et les jeunes d'autres structures	Février 2027
	2 animations inter-structures/an sur une thématique artistique ou culturelle		
Accompagnement de projets	Renforcement de la dynamique d'organisation de séjours et de Festi Jeunes	Tous les jeunes souhaitant participer	2027
	Réunions d'adhérents, CMJ,asso, Consultations en ligne Organisation de Festi'jeunes		

ÉVOLUTION D'ACTIONS

Expérimentation de soirées Parents/Ados	Soirées trimestrielles parents-adolescents organisées avec les jeunes, **en mobilisant les partenaires**	Tous les jeunes adhérents et les parents souhaitant participer	2027/2028

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- *Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation,*
- *Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.*

ACTION NOUVELLE

Permanences
Infos Jeunes itinérantes,
au sein des communes du territoire en parallèle de l'action ADOMOUV', soit les samedis et durant les petites vacances de 14h à 17h

Tous les jeunes présents souhaitant s'informer

Septembre 2027

ACTION NOUVELLE

Etude pour un CLAS Second cycle

Tous les jeunes ciblés par le collège

Janvier 2028

ÉVOLUTION D'ACTIONS

Atelier Jeunesse CTG 2020/2024
Constitution d'un comité des acteurs Jeunesse

Reprise des rencontres régulières de l'atelier CTG avec le comité constitué des acteurs jeunesse

Acteurs de la jeunesse

2027/2029

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- *Développer la citoyenneté, la participation chez les jeunes,*
- *Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation,*
- *Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes,*
- *Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.*

MAINTIEN D'ACTIONS

=	Ateliers Jeunes du Conseil Départemental Thématiques choisis selon les besoins à raison de 3 ateliers par an	Tous les jeunes adhérents souhaitant participer	2027
=	Soutien de l'Association Junior Promotion auprès des jeunes du dispositif		

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- *Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes,*
- *Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes,*
- *Accompagner les jeunes vers l'autonomie,*
- *Valoriser les projets et réalisations des jeunes,*
- *Contribuer à développer le partenariat local.*

MAINTIEN D'ACTIONS

FESTI'JEUNES

Participation à l'animation d'évènements-phares Festi'Familles, Fête du jeu	Tous les jeunes adhérents souhaitant participer	Juin 2027
Animations ponctuelles proposées par des jeunes au sein des accueils de loisirs type grand jeu, spectacle durant les vacances	Tous les jeunes adhérents souhaitant participer	Eté 2027
Organisation d'un évènement annuel dédié à la jeunesse avec différents partenaires : les services et dispositifs en faveur de la jeunesse seraient présentés par le biais de stands d'informations et d'ateliers ludiques. Les projets de jeunes seraient mis en valeur et exposés. Des animations spécifiques type concert, atelier manga, cellograff', etc… seraient proposés.	Tous les jeunes souhaitant participer	2027
	Acteurs : MILO, MDAP21, Infos Jeunes (CRIJ), médiathèques et associations volontaires, les adhérents Espaces Jeunes, les CMJ, etc.	

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- *Contribuer à développer le partenariat local,*
- *Mobiliser le public en assurant la promotion du rôle des structures jeunes,*
- *Accompagner les projets.*

MAINTIEN D'ACTIONS

Intervention hebdomadaire au collège de GENLIS les mardis et jeudis de 11h à 13h45	Élèves scolarisés au collège Albert CAMUS de GENLIS	2027
Ateliers « Mini-Fablab » autour de la création Numérique le mardi soir de 17h à 21h30	Tous les jeunes souhaitant participer	Selon le recrutement d'un profil adapté
Intervention à la demande, au sein des Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ) pour promouvoir les dispositifs en faveur de la jeunesse, proposer une aide pour accompagner les projets	Conseillers municipaux jeunes du territoire et élus référents	2027
Présentation des structures jeunes au sein des classes de CM	Élèves scolarisés en CM au sein des écoles primaires du territoire	Juin 2027

ACTION NOUVELLE

Intervention au sein du collège Georges BRASSENS à BRAZEY-EN-PLAINE	Jeunesse résidant au su du territoire	Janvier 2027

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

ÉVOLUTION D'ACTIONS

Atelier jeunesse CTG Avec thématiques	Reprise de contact réseau CTG, noyau fixe des acteurs jeunesse	Partenaires acteurs de la jeunesse	Janvier 2027

ACTION NOUVELLE

	Création d'un réseau avec les acteurs associatifs ; Intervention au sein des associations	Partenaires acteurs de la jeunesse	Janvier 2027

- *Répondre aux besoins des différents publics jeunes*

ÉVOLUTION D'ACTIONS

Créneaux d'accueil du mardi et vendredi soir à GENLIS	Créneaux d'accueil du vendredi soir à AISEREY et GENLIS, spécifiques aux différents publics notamment les 15/25 ans)	Tous les jeunes adhérents souhaitant participer	Janvier 2027

ACTION NOUVELLE

	Implantation stratégique d'un nouveau lieu d'accueil dédié à GENLIS	Tous les jeunes du territoire	*Lieu provisoire dès novembre 2027,* 2029

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

3. Modalités de mise en œuvre

- **Amplitude de fonctionnement** (accueil dans les locaux et actions hors les murs) :

PS Jeunes « les structures »

Espaces Jeunes 11/17 ans

En période scolaire :

- Ouverture durant les 36 semaines scolaires
- Fermeture exceptionnelle 2 mercredis/an « Journées Pédagogiques »,
- Créneau d'accueil identique à AISEREY et à GENLIS, soit 15 heures hebdomadaires :
 - Le mercredi de 13h30 à 18h30,
 - Le vendredi de 17h00 à 21h30, (accueil ponctuel 18/25 ans après 19 heures)
 - Le samedi de 13h30 à 18h00 (sorties).

En période de vacances scolaires :

- Ouverture à chaque période de petites et grandes vacances,
- Créneau d'accueil identique à AISEREY et à GENLIS, soit 25 heures hebdomadaires,
 - Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.
- Horaires variables en fonction des activités proposées (sorties, soirées).

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

PS JEUNES « Actions Hors les Murs »

Créneaux d'animation Collège Albert Camus

- Durant les 36 semaines scolaires,

- à GENLIS :
 - les mardis et jeudis de 11h15 à 13h45,
 - les récréations matinales du mardi et jeudi

- à BRAZEY-EN-PLAINE : demande en cours

Maraude/animations ponctuelles Plaine Patouillet

- les mardis et vendredis après le collège
- ouverture du local jeunesse à Patouillet le mardi après-midi de 14h00 à 17h00

ADO MOUV' = Animation et Infos Jeunes itinérantes

En période scolaire :

- durant les 36 semaines scolaires,

- Sauf exception : les samedis précédents chaque période de vacances,

- Au sein d'une commune-cible en alternance entre le nord et le sud du territoire :

- de 13h30 à 18h00 pour les adhérents (navettes depuis les structures),
- de 14h00 à 17h30 pour les jeunes résidents au sein de la commune.

En période de vacances scolaires :

- Animation itinérante ADO MOUV' à chaque période de petites vacances,

- Sauf exceptions : période des vacances de Noël et lors de la semaine du séjour d'hiver

- Au sein d'une commune en alternance entre le nord et le sud du territoire : du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- **Modalités d'intervention des animateurs pour mobiliser les jeunes « hors les murs » :**

Différents types d'interventions « hors les murs » sont proposés, parfois informelles, parfois annoncées.
Ces actions visent des objectifs sensiblement différents mais sont complémentaires.

Voir Fiche-Action pour « Aller vers le public jeune hors les murs » en annexe.

- **Modalités d'intervention pour rendre les jeunes acteurs au sein des structures et stimuler l'engagement**

Voir Fiche-Action « Accompagner les projets des jeunes » en annexe.

- **Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux :**

Un second animateur entrera dans le dispositif dès que possible à partir de janvier 2027

- **Modalités d'inscription et tarification :**

- L'adhésion annuelle est plafonnée à 10 euros pour les résidents du territoire,
- La tarification d'1 euro liée aux activités extérieures sans prestation dans un rayon de 30 kilomètres hors territoire est supprimée,
- L'accès aux structures Espaces Jeunes est possible en accueil libre sans conditions horaires restrictives dès 11 ans.

Les actions du projet PS Jeunes

	OUI/NON	***Si oui, préciser :***
Existe-t-il des actions pour lesquelles aucune inscription préalable n'est demandée ?	*OUI*	ADO MOUV' (Animations et Permanences Infos Jeunes Itinérantes), Animations ponctuelles régulières sur les lieux fréquentés par les jeunes. à AISEREY et GENLIS, FESTI'Jeunes, soirées Gaming
Existe-t-il des actions pour lesquelles il n'est pas demandé de régularité dans la fréquentation par les jeunes ?	*OUI*	
Existe-t-il des temps d'accueil lors desquels les jeunes peuvent entrer et sortir librement ?	*OUI*	Tous les créneaux d'accueil sont libres et gratuits pour les adhérents.
Existe-t-il des temps d'accueil gratuits ?	*OUI*	
Lorsqu'une participation financière est demandée aux jeunes, est-elle modulée en fonction des ressources ?	*NON*	

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- **Modalités de communication sur le projet financé par la PS jeunes :**

a) *A destination des jeunes :* réseaux sociaux, site internet, plaquette de présentation, affichage dans les lieux fréquentés par les jeunes,

b) A destination des familles : site internet, courriel, Facebook, bulletins municipaux, plaquette de présentation,

c) A destination des partenaires : courriel, instances de pilotage, Ateliers Jeunesse CTG, site internet.

- **Modalités d'intégration du projet financé par la Ps Jeunes dans le partenariat local :**

- Coordinatrice jeunes impliquée dans le pilotage des Ateliers Jeunesse de la Convention Territoriale Globale : le projet PS Jeunes se déploiera dans le cadre de la CTG,
 Voir Fiche -Action « Coordination réseau jeunesse » en annexe

- Coordinatrice Jeunesse participante à l'atelier Parentalité de la CTG,

- Animateurs Espaces Jeunes participants des Ateliers Jeunesse,

- Partenariat avec les établissements scolaires pour créer du lien avec les jeunes du territoire, construire des projets communs, promouvoir les structures jeunesse et les dispositifs en faveur de la jeunesse :

 - Maintien et développement du partenariat existant avec le collège Albert CAMUS
 - Développement partenarial avec le Collège Georges BRASSENS à BRAZEY-EN-PLAINE,
 - Ecoles élémentaires du territoire,
 - Lycée Professionnel Henri MOISAND à LONGCHAMP,
 - Lycée PRIEUR de la Côte d'or à AUXONNE.

- Partenariat pour relayer les dispositifs en faveur de la jeunesse, mieux accompagner les projets et nourrir la présence éducative en ligne :

 - Centre Régional d'Informations Jeunesse (CRIJ),
 - Mission Locale (MILO),
 - Apprentis d'Auteuil,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

 - Élus référents des Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ) du territoire,
 - Conseil Départemental.

- Partenariat sur la thématique Prévention et Santé :
 - La Maison des Adolescents et leurs parents (MDAP 21)
 - Le Centre Médico-Psychologique (CMP) du Château à GENLIS,
 - Le Conseil de Santé mentale Franco Basglia,
 - Le Centre de Planification Familial.
- Transversalité avec le Centre Social de la Plaine Dijonnaise sur la thématique de la prévention, du soutien à la parentalité et le repérage de familles et adolescents en difficultés.
- Transversalité avec le Point Relais Emploi sur la thématique de l'insertion professionnelle

- **<u>Modalités d'association des parents</u>**

Soirée de restitution vidéo des séjours

A chaque séjour organisé, un montage vidéo est réalisé par l'animateur et diffusé lors d'une soirée avec les jeunes participants et leurs parents. C'est l'occasion de créer des liens avec les parents, parler du séjour passé ou d'actions à venir. Prioritairement, cela met en valeur le groupe de jeunes filmés en pleine action, soit en activité, soit en train de préparer les repas, faire la vaisselle : cela permet la mise en lumière de leurs capacités à s'organiser. Les jeunes, de leur côté, sont souvent ravis de se retrouver pour revivre ces moments partagés.

- **<u>Modalités de mobilisation des parents</u>**

Soirées PARENTS/ADOS

Cela consiste à proposer aux parents des adhérents Espaces Jeunes des soirées organisées par les adolescents. *(voir Fiche-Action)*
Ces soirées ont pour but :

- De renforcer le lien entre les adolescents et leurs parents,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- De favoriser la communication en dehors du cadre familial, grâce à des supports ludiques,
- De valoriser les jeunes auprès de leurs familles,
- De faire découvrir les structures et l'équipe d'animation aux familles,
- De soutenir la parentalité.

Ces temps se dérouleraient environ 1 fois tous les 2/3 mois les vendredis soir (ou les samedis en cas de demande particulière). Les adolescents sont à l'initiative du contenu des soirées et proposent des thèmes variés : *Diner plus que parfait, Vendredi tout est permis, Espace Game, Casino, Olympiades de jeux…*

Les animateurs sont présents pour accompagner les jeunes dans l'organisation et la menée de leur soirée. Les familles s'inscriraient a minima 48h à l'avance à ces soirées, qui seraient gratuites pour les adultes. En cas de repas, le tarif pour le jeune serait celui déjà pratiqué au sein des Espaces Jeunes, soit 3 euros. Selon le succès de cette action, il pourra être envisagé d'ouvrir certaines soirées à d'autres familles, sous forme de parrainage par exemple.

Un travail partenarial pour développer le soutien à la parentalité est à engager, dans un second temps.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

VI. Moyens mobilisés pour le projet PS JEUNES

Moyens humains

Un renouvellement d'équipe important est de nouveau à prévoir à partir de septembre 2026

- Formation

Une partie de l'équipe participera à la formation « accompagner de projet de jeunes » dispensé par le CNFPT. Selon le profil recruté, d'autres modules de formation liés à la méthodologie de projet sont envisagés.

- Mobilisation prévisionnelle des encadrants sur les différents temps concernant l'existant et les nouvelles actions

L'équipe des Espaces Jeunes assure l'accueil des créneaux en soirée, qui sont des moments propices à l'accompagnement de projet individuel ou collectif. Elle est mobilisée en alternance pour la mise en place des actions itinérantes ; ainsi chacun développe des compétences dans ce domaine, tout en gardant un lien fort avec les adhérents. D'autres animateurs peuvent intervenir, selon les besoins et les compétences spécifiques de chacun, en particulier pour les rencontres inter-structures, l'encadrement de séjours ou l'ADO MOUV', Festi'Jeunes ou encore ponctuellement au collège.

- Prévisionnel de l'encadrement :

Erwann LEDUC, diplômé BPJEPS APT, est annualisé à 35h hebdomadaires, soit 1 ETP et il doit effectuer 1607 heures par an. Il n'effectuera plus d'heures en accueil de loisirs périscolaire au profit du projet PS JEUNES. Les heures de travail seront réparties ainsi :

PS JEUNES: 0.7 ETP
1125 heures/an

- Promeneur du Net : 2h hebdomadaires, soit 100h/an,
- Accueil jeunes en soirée: 13 heures 30 hebdomadaires en période scolaire, soit 342 h/an,
- Animations Hors les Murs :
 - au collège : 5 heures hebdomadaires, 33 semaines soit 165h/an,
 - maraude vers lieux fréquentés par des jeunes : 2 heures hebdomadaires soit 72 heures/an
- Animations ponctuelles sur lieux fréquentés par des jeunes : 64 heures /an
- ADO MOUV' : 25 heures hebdomadaires durant 3 semaines/ an en période extrascolaire, et 5 heures hebdomadaires le samedi soit 230 heures/an,
- Encadrement séjours : 120 heures/an,
- Encadrement Espaces Jeunes et Passerelle 10/13 ans les mercredis/vacances : 400h/an,
- Préparation ou réunion :100 heures /an
- 2 journées pédagogiques : 14 heures/an,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Alicia COURTOIS, BAFD en cours, doctorante en Psychologie Appliquée est annualisée à 35h hebdomadaires, soit 1 ETP et doit effectuer 1607 heures par an. Les heures de travail seront réparties ainsi :

Accueils de Loisirs périscolaire/Extrascolaire : 0.3 ETP
481 heures/an

288 heures de restauration scolaire
144 heures mercredis matins ALSH
69h extrascolaire (12 matinées)

PS JEUNES: 0.7 ETP
1125 heures/an

Espaces Jeunes 11/17 ans

- Accueil jeunes en soirée : 4 heures 30 hebdomadaires en période scolaire, soit 162 h/an,
- 5 soirées Parents/Ados, préparation et animation soit 35 heures,
- Organisation et animation Festijeunes :30 heures/an
- Animations ponctuelles sur lieux fréquentés par des jeunes : 34 heures /an
- ADO MOUV' : 25 heures hebdomadaires durant 3 semaines/ an en période extrascolaire, et 5 heures hebdomadaires le samedi soit 230 heures/an,
- Encadrement séjours : 120 heures/an,
- Encadrement Espaces Jeunes et Passerelle 10/13 ans les mercredis/vacances : 400h/an,
- Préparation ou réunion : 100 heures /an
- 2 journées pédagogiques : 14 heures/an,

Anne GOUDIABY, diplômée DEJEPS ASC (DPTR), est annualisé à 31h50 hebdomadaires, soit 0.9 ETP et doit effectuer 1446,25 heures par an.
Ses missions se répartissent ainsi :

Coordination jeunes et séjours: 0.2 ETP
433 heures/an

- Gestion des données pour les prestations de service CAF,
- Coordination des séjours extrascolaires.

PS JEUNES: 0.7 ETP
1013 heures/an

- Coordination du réseau Jeunesse,
- Développement partenarial,
- Pilotage Ateliers jeunesse CTG,
- Coordination des Espaces jeunes 11/17 ans,
- Direction Accueil de Mineurs (nouvel agrément soirées),
- Direction séjour d'été : 60 heures/an,
- Direction séjour d'hiver : 50 heures/an

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Locaux et autres moyens matériels

Locaux d'accueil utilisés dans le cadre du projet « PS jeunes » : implantation géographique, aménagements intérieurs, équipements mis à disposition des jeunes.

Concernant les créneaux en soirée et le développement d'activités numériques :

a) Espace Jeunes à GENLIS : salle équipée (canapé, billard, baby-foot), cuisine,

b) Du matériel numérique sera acquis progressivement : ordinateurs, imprimante 3D, Caméra type Gopro, appareil photo,

c) Le restaurant périscolaire situé à proximité du stade à GENLIS peut-être également utilisé. Un espace modulaire pourrait être implanté à cet endroit très fréquenté par les jeunes,

d) Le restaurant périscolaire Jules Ferry, situé dans le quartier Mare aux Chênes à GENLIS,

e) L'implantation stratégique d'un nouveau lieu d'accueil sera à l'étude.

Concernant les créneaux d'animation pour les collégiens :

a) Foyer du collège Albert Camus à GENLIS ou autre salle disponible,

b) Espace Jeunes à GENLIS,

c) Local jeunesse au restaurant périscolaire Paul BERT situé à proximité du stade à GENLIS.

Concernant les animations itinérantes ADO MOUV'

a) Les infrastructures intercommunales : la Collectivité possède plusieurs locaux pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) périscolaires, notamment à LONGCHAMP, à ROUVRES EN PLAINE, à TART et à VARANGES. Le restaurant périscolaire situé à proximité du stade à GENLIS sera également utilisé,

b) Les infrastructures des communes du territoire : la plupart des communes du territoire dispose d'une salle des fêtes, de terrains multi-sports (ou stade), d'aires de jeux, etc. Les communes seront sollicitées pour la mise à disposition de locaux. Des animations de plein air seront prévues en l'absence de locaux, si les conditions météorologiques le permettent.

Autres moyens matériels :

La Collectivité dispose d'une ludothèque et d'une salle multimédia, situées au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, mais également d'un panel important de matériel pédagogique :

- des carabines laser, du matériel de tir à l'arc, des cannes à pêche,
- du matériel de sport (tchoukball, hockey, football, basket, kits d'orientation, etc…),
- des rollers et quelques vélos,
- du matériel de pyrogravure, modelage, activités manuelles,
- des kits cuisine,
- du matériel de cirque (balles, foulards, bâtons du diable, rolla bolla),
- du matériel studio radio,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- une imprimante 3 D,
- une playstation et une Wii,
- une station d'énergie Ecoflow (électricité nomade),
- du matériel de camping.

Le parc de véhicules est soumis à réservation, selon les besoins :

- 5 Mini bus à disposition du personnel sous réservation,
- 1 Grand bus 57 places,
- 1 Grand bus 33 places,
- 7 Véhicules 5 places,
- 1 Véhicule pour Personne à Mobilité Réduite (PMR),
- 1 Camion de logistique type Master,
- 1 Camionnette électrique.

VII. Evaluation du projet Ps Jeunes

L'évaluation du projet (atteinte de ses objectifs, mesure de ses effets…) est à réaliser en fin de projet, mais doit être suivie tout au long de la mise en œuvre de celui-ci. Elle recouvre :

- le renseignement d'indicateurs nationaux, identiques pour tous les projets,
- une méthode d'évaluation propre à votre projet définis en fonction de vos objectifs propres.

Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « PS jeunes »

Ces indicateurs ont été pensés au regard des objectifs nationaux de la prestation de service. Toutes les structures bénéficiaires de la PS jeunes devront y répondre, afin de pouvoir évaluer à l'échelle nationale l'atteinte des objectifs.

- **Objectif 1 : Faire évoluer l'offre dans le sens de la prise d'initiative des jeunes**
 - ***Nombre de jeunes accompagnés :***

 ____ jeunes
 - ***Nombre de projets de jeunes accompagnés par la structure sur l'année*** *(projets émanant d'une proposition faite par les jeunes, conçus et mis en œuvre par eux, avec l'appui d'un professionnel encadrant)* ***:***

 ____ projets
- **Objectif 2 : Développer un partenariat local jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat**
 - ***Nombre de partenariats développés en lien avec le projet « PS jeunes » :***

 ____ partenariats

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Lister les nouveaux partenariats :

- ***Participation de la structure à une instance de pilotage ou de coordination de la politique jeunesse locale*** *:*

 Oui / Non *Préciser l'instance concernée :*

- **<u>Objectif 3 : Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse</u>**

 - ***Ancienneté dans la structure des animateurs PS jeunes[1]*** *:*

 - Date d'arrivée animateur PS Jeunes 1 : MM/AAAA

 - Date d'arrivée animateur PS Jeunes 2 : MM/AAAA

 - ***Nombre d'animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel sur l'année*** *:*

 _____animateurs jeunesse

- **<u>Objectif 4 : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure</u>**

 - ***Nombre d'actions ou d'activités hors les murs ou dans de nouveaux lieux :***

 _____ actions ou activités

<u>Méthode d'évaluation du projet par la structure</u>

Les indicateurs sont précisément définis dans la partie « Objectifs » (page 30 à 35) avec un tableau récapitulatif (constats, objectifs, actions, évaluation). De manière générale :

- Développement de l'offre existante en direction de la jeunesse : pertinence des nouveaux créneaux d'accueil au regard de la fréquentation, existence d'un nouveau lieu d'accueil, existence d'une communication dédiée ;

- Mobilisation des jeunes au dehors des structures : nombre de communes concernées par l'itinérance et succès de l'ADO MOUV' au regard de la fréquentation, récurrence des actions sur les lieux fréquentés par les jeunes ;

- Accompagnement de projets : évaluation sur l'échelle de la participation de Roger Hart, nombre de projets et de jeunes concernés, nombre d'actions de promotion des dispositifs en faveur de la jeunesse ;

- Participation à la vie locale : nombre d'actions participatives à la vie locale, nombre d'actions citoyennes, nombre de jeunes concernés ;

Développement des partenariats : création de nouveaux partenariats, développement des partenariats existants.

PROJET

[1] Animateurs pris en compte dans le calcul de la Ps jeunes.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Fiche-Action PS JEUNES N°1

« Coordonner le réseau Jeunesse »

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

- Tous les acteurs en lien avec la jeunesse dans le domaine des loisirs, de l'éducation, de la santé, de l'insertion professionnelle, du logement, etc…

Objectifs stratégiques concernés

- Créer une dynamique partenariale en faveur de la jeunesse sur le territoire,
- Favoriser la complémentarité des acteurs et des dispositifs proposés aux jeunes.

Objectifs opérationnels

- Améliorer l'interconnaissance des différents acteurs en lien avec la jeunesse,
- Identifier de nouveaux partenaires et développer le réseau,
- Favoriser le relais d'informations entre professionnels et la mise en œuvre d'actions communes,
- Impliquer les différentes institutions et acteurs locaux dans la mise en œuvre de la politique jeunesse du territoire,
- Faciliter l'orientation des jeunes vers les acteurs et dispositifs adaptés à leurs besoins.

Descriptif de l'action

<u>Réseau</u>

Le réseau doit permettre à l'équipe jeunesse de mieux connaître les ressources du territoire et de disposer de relais adaptés lorsqu'un jeune exprime une demande ou un besoin particulier.

- Entretenir une veille régulière sur les dispositifs, actualités et initiatives en faveur de la jeunesse,
- Créer du lien avec d'autres structures jeunesse,
- Participer à différentes instances ou rencontres professionnelles permettant de découvrir de nouveaux partenaires,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Solliciter les partenaires pour obtenir d'autres contacts ou ressources pertinents,
- Evaluer l'intérêt de mettre en lien certains partenaires, puis organiser des temps d'échanges en commun,
- Favoriser le partage d'informations et de ressources utiles aux professionnels,
- Rechercher la complémentarité entre les interventions des différents acteurs.

Pilotage des Ateliers de la Convention Territoriale Globale (CTG)

- Définir des thématiques en lien avec la jeunesse, ses besoins et les enjeux du territoire,
- Identifier et mobiliser des partenaires en lien avec la jeunesse et la thématique sur le territoire et en-dehors du territoire pour permettre un réseau fixe,
- Favoriser les échanges de pratiques et la connaissance mutuelle,
- Faire émerger des projets ou actions communes.

Partenariat avec les établissements scolaires et les associations

Les établissements scolaires et les associations constituent des partenaires privilégiés dans l'action jeunesse, afin de :

- Créer du lien avec les jeunes du territoire,
- Intervenir directement auprès des élèves dans le cadre d'animations ou de temps de rencontre,
- Faire connaître les dispositifs accessibles aux jeunes,
- Construire des projets communs avec les équipes éducatives,
- Faciliter le relais d'informations entre les partenaires et les structures jeunesse.

Ces interventions permettent également aux animateurs de rencontrer des jeunes qui ne fréquentent pas nécessairement les structures jeunesse et constituent ainsi une porte d'entrée vers les activités proposées ou le recensement des besoins.

Temporalité

moins d'1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Action développée sur l'ensemble de la durée de la PS Jeunes.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Partenaires à mobiliser

Partenariat avec les établissements scolaires :

- Collège Albert Camus à GENLIS,
- Collège Georges BRASSENS à BRAZEY-EN-PLAINE,
- Autres collèges accueillant des jeunes du territoire,
- Ecoles élémentaires du territoire,
- Lycée Henri MOISAND à LONGCHAMP,
- Lycée PRIEUR de la Côte d'or à AUXONNE

Partenariat pour relayer les dispositifs en faveur de la jeunesse, mieux accompagner les projets et nourrir la présence éducative en ligne :

- Centre Régional d'Informations Jeunesse (CRIJ),
- Mission Locale (MILO),
- Apprentis d'Auteuil,
- Élus référents des Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ) du territoire,
- Conseil Départemental de la Côte d'Or (CD 21).

Partenariat sur la thématique Prévention et Santé :

- La Maison des Adolescents et leurs Parents de Côte d'Or (MDAP 21),
- le Conseil de Santé Mentale Basaglia
- Le Centre Médico-Psychologique (CMP) du Château à GENLIS,
- Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale,
- Association Addictions France.

Transversalité avec le Centre Social, l'éducateur spécialisé et l'animatrice du Contrat Local de Santé de la Plaine Dijonnaise sur les thématiques de prévention, d'inclusion, de soutien à la parentalité et le repérage de familles et adolescents en difficultés,

Réseau de professionnels de l'animation jeunesse : structures d'AUXONNE, CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, DIJON (MJC L'Essentiel-le), MIREBEAU/BÈZE, PONTAILLER-SUR-SAÔNE, QUETIGNY, LONGVIC, MJC BOURROCHES.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Résultats attendus

- Meilleure connaissance des acteurs et dispositifs intervenant auprès des jeunes,
- Développement et élargissement du réseau de partenaires,
- Participation des partenaires aux ateliers jeunesse de la CTG,
- Meilleur relais des informations en direction des jeunes,
- Développement d'actions communes,
- Meilleure orientation des jeunes vers les partenaires compétents,
- Renforcement des liens entre les établissements scolaires et le service jeunesse.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions communes,
- Nombre de partenaires mobilisés,
- Nombre de mises en relation pertinentes,
- Nombre de partenaires présents aux ateliers Jeunesse de la CTG,
- Nombre d'interventions réalisées dans les établissements scolaires,
- Nombre de jeunes rencontrés lors des interventions scolaires,
- Nombre de projets construits avec les partenaires,
- Nombre d'orientations de jeunes vers les partenaires,
- Transmission et diffusion de supports de communication.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Fiche-Action PS JEUNES N°2

« Redynamiser et développer les lieux d'accueil jeunesse »

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

- Les jeunes du territoire : 11/13 ans, 14/17 ans, 18/25 ans,
- Les jeunes fréquentant déjà les structures jeunesse, Espaces Jeunes et Passerelle 10/13 ans,
- Les jeunes ne fréquentant pas ou peu les structures,
- Les jeunes souhaitant participer à des activités, proposer des projets ou bénéficier d'un accompagnement.

Objectifs stratégiques concernés

- Développer une offre jeunesse de proximité, accessible et adaptée aux besoins des jeunes,
- Renforcer la présence éducative sur le territoire,
- Proposer des espaces favorisant la rencontre, l'expression, l'autonomie et la participation des jeunes,
- Adapter les lieux d'accueil aux évolutions des pratiques et des besoins des jeunes.

Objectifs opérationnels

- Redynamiser le lieu d'accueil jeunesse existant à AISEREY, en améliorant son attractivité et sa fréquentation,
- Créer un nouveau lieu d'accueil jeunesse à GENLIS à la suite du déménagement de l'ancien local,
- Proposer des espaces conviviaux, fonctionnels et adaptés aux pratiques des jeunes,
- Associer les jeunes à la réflexion sur les aménagements et les activités,
- Favoriser l'accueil libre et la participation des jeunes,
- Permettre l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes,
- Favoriser l'émergence de projets individuels et collectifs,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Développer des passerelles entre les différents lieux d'accueil (ALSH, Espaces Jeunes) et les actions hors les murs.

Descriptif de l'action

Redynamisation de l'Espace Jeunes à AISEREY

Le lieu d'accueil situé à AISEREY constitue un espace de proximité permettant aux jeunes de se retrouver, d'échanger avec les animateurs et de participer à des activités et projets.
Une démarche de redynamisation sera engagée afin de renforcer son attractivité et son utilisation par les jeunes. Elle pourra notamment s'appuyer sur :

- L'identification des attentes et besoins des jeunes,
- Le recueil de leurs propositions concernant le fonctionnement et l'aménagement du lieu,
- L'évolution des espaces afin de les rendre plus conviviaux et adaptés aux pratiques des jeunes,
- La diversification des activités proposées,
- Le développement de temps forts permettant de faire connaître ou redécouvrir le lieu,
- La mise en place de projets construits avec les jeunes,
- Le renforcement de la communication auprès des jeunes et des familles,
- Le développement de liens avec les établissements scolaires, les communes et les partenaires locaux.

La redynamisation du lieu reposera autant que possible sur une démarche de co-construction avec les jeunes.

Implantation d'un nouvel Espace Jeunes à GENLIS

Dans le cadre du développement de l'offre jeunesse, et en raison de la réhabilitation du 12 rue de Franche-Comté, l'Espace Jeunes de GENLIS sera déménagé vers un nouveau lieu provisoire dans l'attente d'une localisation pérenne. Ce nouveau lieu aura vocation à être un espace convivial et sécurisant, accessible et facilement identifiable pour :

- Favoriser l'accueil libre, et permettant la pratique d'activités,
- Favoriser les échanges entre jeunes,
- Permettre l'information et l'orientation,
- Favoriser l'accompagnement des projets individuels et collectifs,
- Accueillir ponctuellement des partenaires jeunesse.

Une attention particulière sera portée à l'appropriation du nouveau lieu par les jeunes, qui pourront être associés, dans la mesure du possible, aux réflexions concernant l'aménagement des espaces,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

le choix d'équipements, les activités proposées, l'organisation de temps forts, et l'évolution du fonctionnement du lieu. Une communication spécifique accompagnera le déménagement et l'ouverture du nouveau lieu afin de favoriser son identification par les jeunes et les familles.

Complémentarité entre les lieux d'accueil et les actions hors les murs

Les lieux d'accueil situés à AISEREY et GENLIS s'inscrivent dans une offre jeunesse plus globale. Ils constituent notamment une possibilité de poursuivre le lien créé dans le cadre :

- Des interventions dans les établissements scolaires,
- Des actions « aller vers » et du dispositif ADO MOUV',
- Des activités et projets jeunesse (Passerelle 10/13 ans et Espaces Jeunes),
- Des partenariats développés sur le territoire.

Des actions communes pourront être proposées entre les deux lieux afin de favoriser les rencontres entre jeunes des différents secteurs.

Temporalité

moins d'1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Action développée sur l'ensemble de la durée de la PS Jeunes.

Partenaires à mobiliser

- Communes d'AISEREY et de GENLIS,
- Élus référents jeunesse des communes du territoire,
- Conseils Municipaux de Jeunes,
- Établissements scolaires,
- Associations sportives et culturelles,
- Acteurs de la prévention et de la santé,
- Partenaires intervenant auprès des jeunes : Apprentis d'Auteuil, Maison des Adolescents et de leurs Parents (MDAP), Infos Jeunes, Mission Locale,

Services à Mobiliser

- Service communication de la CCPD,
- Pôle Aménagement Durable et Infrastructures (ADI) de la CCPD.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Résultats attendus

- Augmentation et diversification de la fréquentation du lieu d'accueil à AISERET,
- Ouverture et appropriation du nouveau lieu d'accueil à GENLIS,
- Meilleure identification des lieux d'accueil par les jeunes et les familles,
- Développement de l'accueil libre,
- Augmentation de la participation des jeunes aux activités et projets,
- Développement de projets initiés ou co-construits avec les jeunes,
- Création de passerelles entre les actions hors les murs et les lieux d'accueil,
- Renforcement des liens entre les jeunes du territoire,
- Développement des partenariats autour des lieux d'accueil.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de jeunes fréquentant les lieux d'accueil,
- Nombre de nouveaux jeunes accueillis,
- Évolution de la fréquentation des deux Espaces Jeunes,
- Nombre de projets initiés ou co-construits avec les jeunes,
- Nombre d'actions communes au sein des Espaces Jeunes et de la Passerelle 10/13 ans,
- Nombre de partenaires mobilisés,
- Nombre de jeunes impliqués dans les réflexions concernant les lieux,
- Nombre de jeunes accompagnés dans un projet,
- Recueil des attentes et de la satisfaction des jeunes,
- Présence d'une signalétique,
- Évolution de l'identification des lieux par les jeunes et les familles.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Fiche- Action PS JEUNES N°3

« Aller vers les jeunes en dehors des structures jeunesse »

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

- Les jeunes du territoire : 11/13 ans, 14/17 ans, 18/25 ans,
- Les jeunes ne fréquentant pas ou peu les structures jeunesse,
- Les jeunes éloignés des dispositifs d'information, d'accompagnement ou de loisirs.

Objectifs stratégiques concernés

- Aller vers le public jeune qui ne fréquente pas ou peu les structures,
- Renforcer la présence éducative sur l'ensemble du territoire,
- Rendre l'information et les dispositifs jeunesse accessibles au plus grand nombre.

Objectifs opérationnels

- Établir un contact avec les jeunes sur leurs lieux de fréquentation,
- Créer progressivement une relation de confiance avec les jeunes,
- Identifier les besoins, envies et préoccupations du public,
- Apporter des réponses adaptées aux besoins repérés,
- Rendre accessible l'Information Jeunes au plus grand nombre.
- Faire connaître les structures et activités jeunesse, services et dispositifs en faveur de la jeunesse,
- Favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets à l'initiative des jeunes.
- Développer des partenariats avec les associations sportives, culturelles et de loisirs et les Conseils Municipaux de Jeunes comme relais et partenaires de la démarche jeunesse,
- Favoriser la co-construction d'actions avec les jeunes, les associations, les communes et les Conseils Municipaux de Jeunes.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Descriptif de l'action

Interventions pour « aller vers le public » :

L'équipe jeunesse intervient régulièrement en dehors des structures afin de rencontrer les jeunes directement sur leurs lieux de fréquentation : les « maraudes ».
Lors des précédentes PS Jeunes, l'équipe jeunesse est intervenue très régulièrement dans le cadre du dispositif ADO MOUV', aux abords du collège et sur différents espaces fréquentés par les jeunes, notamment à GENLIS, sur la Plaine Patouillet et dans le quartier Sprendlingen.
L'approche consiste à aller vers les groupes de jeunes et à créer progressivement une relation de confiance.

La méthode d'approche est d'aller vers un groupe et repérer s'il y a un ou plusieurs jeunes que l'on connaît déjà, soit par le biais des actions au collège de GENLIS, soit parce qu'un lien a été créé dès l'école primaire, en accueils de loisirs péri ou extrascolaire. C'est ainsi plus aisé d'entrer en contact avec le groupe, en prenant des nouvelles du ou des jeunes.

Lorsque l'animateur ne connaît pas les jeunes, l'approche est adaptée au contexte et peut notamment consister à :

- Participer à un jeu déjà en cours (foot, etc…),
- Entamer un dialogue informel,
- S'intéresser aux activités et aux centres d'intérêt des jeunes,
- Recueillir les besoins et envies exprimés,
- Présenter le rôle de l'animateur,
- Amener du matériel et proposer une animation originale (tchoukball, jonglerie, etc…)
- Proposer un rendez-vous aux jeunes au même endroit pour une animation la semaine suivante,
- Inviter les jeunes à découvrir l'Espace Jeunes ou à participer aux activités jeunesse,
- Orienter les jeunes vers les partenaires compétents,
- Différer son approche sur un autre temps lorsque les conditions ne permettent pas un échange de qualité.

Interventions « Hors les Murs » itinérantes : ADO MOUV'

Le dispositif ADO MOUV' constitue un support de la démarche d'« aller vers » et a pour objectifs :

- De créer du lien avec les jeunes sur l'ensemble du territoire,
- De proposer des animations accessibles et attractives,
- De permettre aux jeunes de participer à la programmation,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- De favoriser l'émergence de projets proposer des informations et de l'accompagnement de projets sous une forme itinérante,

- De faire connaître les activités et structures jeunesse,

Un animateur intervient dans une commune et repère les lieux fréquentés par les jeunes afin de leur proposer une animation ou un temps d'échange. Les jeunes peuvent choisir parmi différentes propositions : sport, jeux de société, activité manuelle, jeux collectifs, etc. Ils peuvent également proposer eux-mêmes des activités pour les séances suivantes et être accompagnés dans la réalisation de projets plus importants.

Aux beaux jours, les animations sont organisées prioritairement sur les sites fréquentés par les jeunes. Une identification visuelle permet de rendre le dispositif repérable. La promotion de l'action par la commune en amont du cycle de passage constitue un élément important pour favoriser la participation.

Information Jeunesse « hors les murs »

Une permanence d'Information Jeunesse itinérante pourra être développée afin de permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à l'information. Elle pourra répondre aux questions relatives notamment à l'orientation et la formation, l'emploi et les jobs, la mobilité, le logement, la santé et la prévention, les loisirs et les départs en vacances, les dispositifs et aides accessibles aux jeunes, les projets individuels ou collectifs. Lorsque cela est nécessaire, les jeunes pourront être orientés vers les partenaires compétents.

Mobilisation des associations et des Conseils Municipaux de Jeunes

L'animateur jeunesse développe une démarche de rencontre et de partenariat avec les acteurs locaux qui sont en contact avec les adolescents et les jeunes adultes. Cette démarche permet à la fois de mieux faire connaître l'offre jeunesse, d'identifier les jeunes qui ne fréquentent pas les structures et de recueillir les besoins et attentes du public.

Les associations sportives, culturelles et de loisirs constituent notamment des lieux privilégiés pour rencontrer des jeunes qui ne fréquentent pas nécessairement les Espaces Jeunes. Des temps de rencontre avec les responsables associatifs et, lorsque cela est possible, directement avec les jeunes adhérents, permettront de présenter les actions jeunesse, d'identifier les attentes et de faire émerger des projets ou des collaborations.

Les Conseils Municipaux de Jeunes seront également associés à cette démarche. Ils pourront être sollicités pour :

- Recenser les besoins et préoccupations des jeunes de leur commune,

- Contribuer à identifier les lieux et temps de fréquentation des jeunes,

- Relayer les informations concernant les actions jeunesse,

- Participer à la construction de certaines animations,

- Proposer ou porter des projets collectifs,

- Contribuer à l'évaluation des actions mises en œuvre.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Interventions dans les établissements scolaires

En lien avec les collèges et lycées du territoire, ainsi que les écoles primaires (CM1/ CM2), des temps de présence ou d'intervention pourront être proposés afin de faire connaître les structures jeunesse, recueillir la parole des jeunes, identifier leurs besoins et repérer les jeunes éloignés des dispositifs existants. Ces interventions pourront également permettre de présenter les actions, projets et dispositifs d'accompagnement proposés par le service jeunesse et ses partenaires.

Perspectives d'évolution

Le bilan du dispositif ADO MOUV' fait apparaître plusieurs points de vigilance, notamment en matière de communication, et sur le manque d'aisance de l'équipe avec ce type d'approche.
Un autre élément d'analyse est le manque de contenu annoncé du dispositif, ne générant ainsi pas forcément la curiosité ou l'appétence des jeunes.

Il est donc proposé de faire évoluer la mise en œuvre :

- Renforcer la communication en amont des interventions, grâce aux partenariats avec les collèges, les associations et les communes,
- Promouvoir oralement le dispositif ADO MOUV' auprès des jeunes en se rendant directement aux abribus des communes concernées certains jours,
- Développer des mini-évènements attractifs avec une ou plusieurs activités annoncées,
- Organiser régulièrement des temps de rencontre avec les associations et les Conseils Municipaux de Jeunes, afin de partager les constats, recueillir les besoins des jeunes et construire collectivement des actions.
- Promouvoir le dispositif au sein des associations de loisirs sportives et culturelles, des établissements scolaires et des CMJ,
- Cibler davantage les communes où le dispositif fonctionne, et en fonction de la demande des jeunes rencontrés au collège,
- Investir davantage des lieux municipaux phares fréquentés par la jeunesse (piscine, médiathèque) ou encore des évènements (Feux de la Saint Jean, portes ouvertes du collège…)
- Associer ponctuellement d'autres partenaires, acteurs de la Jeunesse (Apprentis d'Auteuil),
- Mettre en place un recensement régulier des besoins et attentes des jeunes, croisant les observations de l'animateur, la parole des jeunes et les remontées des partenaires.

Temporalité

moins d'1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Action développée sur l'ensemble de la durée de la PS Jeunes, avec adaptation régulière des modalités d'intervention en fonction des besoins repérés.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Partenaires à mobiliser

- Les Conseils Municipaux de Jeunes,
- Le Collège Albert CAMUS,
- Le Collège Georges BRASSENS,
- Autres collèges qui accueillent des jeunes du territoire,
- Lycées Prieur D'AUXONNE et H. MOISAND à LONGCHAMP,
- Les Apprentis d'Auteuil,
- Infos Jeunes (anciennement CRIJ),
- La Mission Locale,
- Les 22 communes du territoire.

Services à Mobiliser

- Le Centre Social Intercommunal,
- Le Point Relais Emploi,
- Service communication de la CCPD,
- Pôle ADI de la CCPD.

Résultats attendus

- Implication des communes et partenaires pour relais d'informations et soutien,
- Création de liens avec des jeunes ne fréquentant pas ou peu les structures jeunesse,
- Meilleure connaissance des besoins et attentes des jeunes,
- Renforcement de la présence jeunesse dans les communes,
- Meilleure visibilité des activités et dispositifs jeunesse,
- Accès facilité à l'Information Jeunesse,
- Développement d'actions adaptées aux demandes des jeunes,
- Émergence et accompagnement de projets à l'initiative des jeunes,
- Création de passerelles entre les actions hors les murs et les lieux d'accueil jeunesse

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de jeunes rencontrés,
- Nombre de jeunes rencontrés pour la première fois,
- Nombre de communes concernées,
- Nombre d'interventions hors les murs,
- Nombre d'actions ADO MOUV' réalisées,
- Nombre de participants ADO MOUV',
- Nombre d'actions à la demande des jeunes,
- Nombre d'actions à l'initiative des jeunes (projets),
- Nombre de jeunes accompagnés dans un projet,
- Nombre de jeunes orientés vers une structure ou un partenaire,
- Nombre de partenaires mobilisés,
- Temps de présence au sein des CMJ et associations,
- Nombre de permanences d'Information Jeunesse réalisées hors les murs,
- Typologie des besoins exprimés par les jeunes.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Fiche-Action PS JEUNES N°4

« Développer une stratégie de communication adaptée aux jeunes et aux familles »

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

- Les jeunes du territoire âgés de 11 à 25 ans et leurs familles,
- Les adolescents de 11 à 17 ans, public prioritaire des Espaces Jeunes,
- Les partenaires éducatifs, associatifs et institutionnels,
- Les communes du territoire.

Objectifs stratégiques concernés

- Améliorer la visibilité et l'identification des Espaces Jeunes et de l'offre jeunesse sur le territoire,
- Adapter les pratiques de communication aux usages et aux modes d'information actuels des jeunes,
- Faciliter l'accès des jeunes et des familles aux informations concernant les activités et dispositifs jeunesse,
- Favoriser la participation des jeunes aux actions proposées.

Objectifs opérationnels

- Développer une communication régulière, dynamique et adaptée aux différents publics,
- Moderniser les supports et les outils de communication,
- Développer la présence du service jeunesse sur les réseaux sociaux,
- Mettre en place une identité visuelle commune et facilement identifiable,
- Harmoniser les différents supports de communication,
- Faciliter l'accès des familles aux informations pratiques,
- Renforcer la communication de proximité dans les communes, les établissements scolaires et auprès de partenaires en lien avec la jeunesse,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Valoriser les activités, les événements et les projets portés par les jeunes,
- Impliquer les jeunes dans la création et la diffusion de contenus,
- Mettre en place une organisation permettant d'anticiper et de planifier la communication,
- Évaluer régulièrement l'efficacité des actions de communication et les ajuster.

Descriptif de l'action

Les deux précédentes périodes de PS Jeunes ont permis de développer une offre d'activités diversifiée et de nombreuses actions en direction des jeunes. Cependant, l'expérience de terrain a également mis en évidence une difficulté récurrente : certaines actions et activités restent insuffisamment connues des jeunes et de leurs familles.

Plusieurs constats ont notamment été identifiés :

- Supports de communication trop tardifs ou inexistants,
- Manque de visibilité de certaines actions,
- Informations qui n'atteignent pas toujours les publics concernés,
- Communication parfois insuffisamment relayée,
- Supports ne correspondant pas toujours aux habitudes des adolescents,
- Un seul Promeneur du Net limite les possibilités en cas d'absence »
- Manque d'harmonisation entre les différents supports, de signalétique.
- Difficulté pour les familles à identifier rapidement les informations pratiques.

Ces constats montrent que la communication constitue un enjeu à part entière de la politique jeunesse. La nouvelle PS Jeunes doit donc permettre de structurer et de professionnaliser la communication du service Jeunesse afin qu'elle devienne un véritable levier de participation et d'accès aux actions jeunesse.

<u>Développement d'une identité visuelle commune</u>

Une identité visuelle commune sera progressivement développée afin de rendre les communications du service Jeunesse facilement identifiables. Elle concernera notamment les affiches et flyers, plannings d'activités, mais aussi les publications sur les réseaux sociaux, via le Promeneur du Net, et les supports liés aux événements,

Une attention particulière sera portée à la création de supports modernes, attractifs, lisibles, adaptés aux adolescents, facilement compréhensibles par les familles, adaptables aux différents formats numériques et imprimés. Des modèles réutilisables seront créés afin de faciliter l'implication et surtout l'autonomie de l'équipe jeunesse et garantir une cohérence.

<u>Développement de la communication numérique</u>

Les réseaux sociaux constituent aujourd'hui un canal important pour informer les adolescents et

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

maintenir un lien avec eux en dehors des temps d'accueil. La communication numérique sera développée notamment à travers :

- La diffusion des activités et événements,

- Les rappels de dates et d'inscriptions, et autres informations pratiques.

- La présentation des projets,

- La valorisation des activités réalisées, photographies et vidéos,

- Les stories,

- Les contenus interactifs : sondages, questions, etc.,

- L'intégration d'un second Promeneur du Net.

Les formats proposés seront adaptés aux usages des jeunes : contenus courts, visuels, vidéos, formats verticaux et contenus facilement consultables sur smartphone. La communication numérique devra être régulière tout en restant adaptée à l'actualité réelle des Espaces Jeunes.

Les supports pourront progressivement intégrer des outils permettant de faciliter l'accès à l'information : QR codes, liens directs vers les inscriptions, vers le site internet de la Communauté de Communes, plannings numériques, supports adaptés aux smartphones, formulaires ou outils numériques permettant de recueillir l'avis des jeunes (type Klaxoon).

Les outils de création graphique actuellement utilisés par l'équipe, notamment Canva, pourront être mobilisés afin de faciliter la production de supports harmonisés et réutilisables.

PROJET

Renforcement de la communication de proximité

La communication numérique ne peut pas constituer le seul moyen d'information. Une présence régulière sur le territoire sera donc maintenue et renforcée à travers :

- L'affichage, la diffusion de flyers et plannings dans les établissements scolaires, mairies, équipements municipaux, commerces, équipements sportifs et culturels, structures partenaires et intercommunales.

- La présence de l'équipe jeunesse à des événements et manifestations locales,

- Les interventions de l'équipe jeunesse auprès des jeunes lors des maraudes.

Les communes et les partenaires seront mobilisés afin de faciliter le relais des informations. Cette complémentarité entre communication numérique, supports papier et contact direct permettra de toucher des publics aux habitudes différentes.

Adaptation de la communication aux différents publics

La stratégie de communication distinguera les besoins des différents publics.

En direction des jeunes, la communication cherchera principalement à donner envie de participer,

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

faire connaître les activités, valoriser les projets, et favoriser leur implication.

- Les réseaux sociaux, les affiches, les supports visuels et les échanges directs seront privilégiés.

En direction des familles, la communication devra être claire, pratique et rassurante. Elle permettra notamment de transmettre :

- Les programmes, horaires, modalités d'inscription et tarifs,
- Les informations relatives aux sorties et séjours,
- Les coordonnées des structures,
- Les actualités du service.

- Les plannings, courriels, site internet, affiches et échanges directs avec l'équipe seront mobilisés.

Les établissements scolaires, communes et partenaires seront sollicités comme relais d'information afin d'élargir la diffusion des actions jeunesse. Les informations pourront être transmises par courriels, affichage, supports numériques, mais aussi lors de réunion ou d'évènements. L'équipe jeunesse s'engage également à être le relais des publications des partenaires.

PROJET

Valorisation des jeunes et de leurs projets

La communication ne devra pas uniquement servir à annoncer les activités. Elle aura également pour objectif de valoriser ce que les jeunes réalisent. Une attention particulière sera portée à la communication :

- Avant les actions, afin de susciter la participation,
- Pendant les actions, afin de montrer la vie des Espaces Jeunes,
- Après les actions, afin de valoriser les expériences vécues et les réalisations.

Les projets portés par les jeunes, les initiatives collectives, les sorties, séjours et événements pourront ainsi faire l'objet de contenus spécifiques. Cette valorisation permettra également de donner une image dynamique et attractive du service Jeunesse.

Implication des jeunes dans la communication

Les jeunes pourront être associés à la création de certains contenus afin de favoriser leur implication et de proposer une communication plus proche de leurs usages.

Ils pourront notamment participer à :

- La réalisation de photographies et de vidéos,
- La création de contenus pour les réseaux sociaux,

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- La valorisation des projets,
- La proposition de sujets ou de formats,
- La création de contenus autour des événements.

Cette participation pourra également constituer un support d'expression et de développement de compétences.

Mise en place un calendrier éditorial

Afin d'assurer une communication régulière et anticipée, un calendrier éditorial sera progressivement mis en place. Il permettra notamment :

- D'anticiper les besoins de supports,
- De préparer les communications liées aux vacances,
- De planifier les publications,
- De prévoir la communication des événements,
- De répartir les tâches au sein de l'équipe,
- D'éviter les périodes sans communication,
- De diversifier les contenus.

Une organisation particulière pourra être mise en place pour les temps forts : vacances scolaires, séjours, sorties, événements, inscriptions et projets spécifiques. Le calendrier pourra être partagé entre les membres de l'équipe et le service communication afin de faciliter la coordination et le suivi.

Les supports pourront progressivement intégrer des outils permettant de faciliter l'accès à l'information :

Évaluation et ajustement de la stratégie de communication

La stratégie fera l'objet d'un suivi régulier afin d'identifier les supports et modalités de communication permettant de toucher le plus efficacement les différents publics. Les résultats pourront conduire à :

- Modifier certains supports,
- Tester de nouveaux formats,
- Adapter la fréquence des publications,
- Renforcer les relais locaux,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Faire évoluer les contenus proposés,
- Identifier les périodes nécessitant une communication renforcée.

La stratégie de communication sera ainsi conçue comme une démarche évolutive, adaptée aux pratiques et aux besoins des jeunes et des familles.

Temporalité

moins d'1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Action développée et structurée sur l'ensemble de la durée de la PS Jeunes, avec une mise en œuvre progressive des différents outils.

Partenaires à mobiliser

- Les 22 communes du territoire,
- Les établissements scolaires,
- Les Conseils Municipaux de Jeunes, les associations et structures partenaires,

Services à Mobiliser

- Service Communication de la CCPD,
- Services Enfance et Jeunesse,
- Centre Social de la CCPD

Résultats attendus

- Existence d'une communication plus régulière et conforme aux délais,
- Meilleure diffusion des informations sur l'ensemble du territoire,
- Supports plus attractifs et harmonisés,
- Meilleure connaissance des actions Jeunesse par les adolescents et leurs familles,
- Augmentation de la visibilité des activités proposées, et des Espaces jeunes,
- Développement de la présence numérique du service,
- Augmentation de la participation aux activités et événements,
- Meilleure valorisation des projets portés par les jeunes,
- Implication des jeunes dans la communication,
- Meilleur relais des informations par les communes, établissements et partenaires.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Indicateurs d'évaluation

Visibilité et participation

- Évolution du nombre de participants aux activités,
- Nombre de nouveaux jeunes fréquentant les activités,
- Évolution de la fréquentation des actions Jeunesse.

Communication numérique

- Existence d'un second Promeneur Du Net,
- Nombre d'abonnés, de publications et stories,
- Nombre de vues, portée des publications,
- Nombre d'interactions : likes, commentaires, partages, réponses,
- Nombre de consultations des contenus numériques.

Communication de proximité

- Existence de supports dans les délais impartis,
- Nombre de supports diffusés,
- Nombre de communes et structures relais,
- Nombre d'actions de communication réalisées lors d'événements locaux.

Qualité de la communication

- Retours des jeunes, des familles et des partenaires,
- Identification des supports les plus efficaces,
- Nombre de supports harmonisés ou créés à partir des modèles communs.

Implication des jeunes

- Nombre de jeunes participant à la création de contenus,
- Nombre de contenus réalisés avec ou par les jeunes,
- Nombre de projets ou évènements valorisés par les jeunes eux-mêmes.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Fiche-Action PS JEUNES N° 5

« Soirées Parents-Ados »

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

1ère étape

- Les adhérents Espaces Jeunes,
- Les parents des jeunes adhérents

Cette première phase vise à créer progressivement une relation de confiance entre les jeunes, leurs parents et les professionnels intervenant auprès de la jeunesse.

2ème étape

Réservée aux parents d'adhérents et aux jeunes adhérents dans un premier temps, d'autres familles pourraient être mobilisées par des partenaires : MDAP21, Apprentis d'Auteuil, ESCO

La référente du Centre Social et l'éducateur spécialisé de la Plaine Dijonnaise pourraient participer à construire l'animation, intégrant ainsi un volet de soutien à la parentalité.
Des bénévoles du centre social pourraient également s'intégrer à certaines animations pour un partage de compétences, une transmission de savoir-faire.
La Mission Locale pourra quant à elle proposer à d'autres jeunes de participer à ces ateliers.
Le Collège de GENLIS pourra également assurer la promotion de l'action et aider à mobiliser d'autres parents, le conseiller d'orientation pourrait relayer l'action auprès des jeunes.
Les communes du territoire seront aussi contactées pour diffuser l'information le plus largement possible. L'action deviendrait évènementielle et non réservée aux adhérents.

- Les jeunes du territoire : 11/13 ans, 14/17 ans, 18/25 ans,
- Des adultes volontaires.

Objectifs stratégiques concernés

- Associer les parents dans le projet de la PS Jeunes,
- Favoriser les échanges entre les parents, les adolescents et les professionnels,
- Valoriser les compétences, les initiatives et l'engagement des jeunes.
- Développer les liens intergénérationnels et la solidarité sur le territoire.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Faciliter l'identification et la connaissance des acteurs intervenant auprès des jeunes et des familles.

Objectifs opérationnels

- Impliquer ponctuellement les parents des adhérents dans la vie de la structure,
- Créer des temps de rencontre conviviaux entre jeunes et parents en dehors du cadre familial habituel.
- Permettre aux jeunes de proposer, préparer et animer des temps collectifs destinés aux adultes.
- Valoriser les compétences et les savoir-faire des jeunes et des parents.
- Favoriser la transmission et les échanges intergénérationnels,
- Sensibiliser les familles à différentes problématiques liées à l'adolescence et à la jeunesse,
- Faciliter la rencontre entre les familles et les professionnels ou partenaires du territoire.
- Favoriser la connaissance des acteurs en lien avec la jeunesse.
- Identifier, à partir des échanges avec les familles, de nouvelles thématiques susceptibles de faire l'objet d'actions collectives

Descriptif de l'action

Les « Soirées Parents-Ados » seront organisées sous la forme de temps conviviaux, participatifs et thématiques, construits autant que possible avec les jeunes et les familles. L'objectif est de proposer un cadre différent de celui de la relation familiale quotidienne, permettant de favoriser le dialogue, la découverte et la coopération. L'action se déroule en deux étapes.

1ère étape – Créer le lien et favoriser le dialogue

Dans un premier temps, l'action cherchera principalement à créer une relation de confiance avec les familles et à favoriser leur implication dans la vie des structures. Les jeunes seront associés à la conception et à l'animation des soirées afin de valoriser leurs compétences et de leur permettre de prendre une place active dans la relation avec leurs parents. L'équipe jeunesse accompagnera les jeunes dans la préparation des animations et veillera à créer un cadre ludique, convivial et bienveillant. Les partenaires pourront être associés en fonction des thématiques retenues afin d'apporter leur expertise et, lorsque cela est nécessaire, d'orienter les familles vers les ressources existantes sur le territoire.

Pour exemple, il peut être organisé une soirée type « les réseaux sociaux expliqués aux parents ». Les jeunes peuvent présenter leurs usages, leurs pratiques et leur regard sur les réseaux sociaux. La soirée peut être complétée par l'intervention d'un professionnel afin d'aborder les questions de prévention, de relations en ligne, de protection des données, de cyberharcèlement ou encore de temps d'écran. L'objectif n'est pas de mettre les parents et les jeunes face à leurs différences, mais de favoriser la compréhension mutuelle et le dialogue.

Afin d'affiner l'approche de soutien à la parentalité pour les familles d'adolescents, il paraît en effet indispensable de créer du lien d'une part, et de comprendre leurs attentes pour ajuster les

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

propositions.

D'autres thématiques pourront être proposées en fonction des besoins identifiés :

- Usages numériques,
- Orientation et avenir professionnel,
- Relations filles-garçons,
- Confiance en soi et adolescence,
- Prévention et conduites à risques,
- Vie affective et relationnelle,
- Alimentation et bien-être,
- Loisirs et pratiques culturelles,
- Autonomie et vie quotidienne,
- Mobilité des jeunes,
- Découverte des métiers.

Les thématiques seront définies à partir des échanges avec les jeunes, les parents et les partenaires. Cette première phase permettra également de mieux identifier les attentes des familles en matière de soutien à la parentalité.

2 ème étape – Créer le lien et favoriser le dialogue

Dans un second temps, l'action pourra évoluer vers une dimension davantage intergénérationnelle et participative.

Des parents et adultes volontaires pourront être associés à la préparation et à l'animation des soirées afin de transmettre leurs compétences, leurs connaissances ou leurs expériences. Les jeunes pourront ainsi être à l'initiative de projets dans lesquels ils deviennent eux-mêmes demandeurs de conseils ou de savoir-faire auprès des adultes.

Place des jeunes

Les jeunes occupent une place centrale dans le projet et pourront être associés à différentes étapes :

- Choix des thématiques,
- Préparation des soirées,
- Communication,
- Organisation matérielle,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Animation,
- Accueil des participants,
- Bilan et évaluation.

L'action doit ainsi permettre aux jeunes de développer leur autonomie, leur prise d'initiative, leur capacité à travailler en groupe et leur confiance en eux. Les « Soirées Parents-Ados » constituent également un support concret pour valoriser leurs compétences auprès de leurs parents.

Temporalité

1 an (pour la phase 1) 2 ans (pour la phase 2) 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser

- Les parents,
- La MDAP 21,
- Les Apprentis d'Auteuil,
- La Mission Locale,
- Conseiller d'orientation du collège,
- Les 22 communes du territoire,
- Le Conseil Départemental (Ateliers Jeunes)

Services à mobiliser

- Les animateurs Jeunesse et Passerelle 10/13 ans,
- Le Centre Social Intercommunal, en particulier la référente famille,
- L'éducateur spécialisé de la Plaine Dijonnaise,
- L'animatrice du Contrat Local de Santé
- Le Point Relais Emploi,
- Service communication de la CCPD,
- Pôle ADI de la CCPD,

Résultats attendus

- Meilleure mobilisation et participation des parents,
- Implication et participation des jeunes régulière des jeunes à la préparation et à l'animation

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

des soirées.

- Meilleure identification des besoins et attentes des familles.
- Meilleure connaissance des acteurs et ressources du territoire par les familles.
- Implication renforcée des partenaires pour animation et relais d'informations.
- Le développement d'actions favorisant les échanges intergénérationnels.
- La valorisation des compétences et des initiatives des jeunes.
- L'élargissement progressif de l'action à des familles non adhérentes aux Espaces Jeunes.

Indicateurs d'évaluation

- 5 interventions annuelles,
- Nombre de jeunes et de parents participants,
- Nombre de jeunes et de parents impliqués dans l'organisation ou l'animation,
- Nombre d'interventions de partenaires ou collaborateurs.
- Nombre de familles non adhérentes mobilisées (étape 2),
- Niveau de satisfaction des jeunes et des parents.
- Qualité des échanges entre jeunes et parents.
- Degré d'implication des jeunes dans la construction des soirées.
- Évolution de la participation des parents au fil des actions,
- Pertinence des thématiques proposées au regard des besoins exprimés.

Une évaluation courte pourra être réalisée à l'issue de chaque soirée, sous une forme adaptée au public : échanges collectifs, questionnaire, boîte à idées, vote ou outil numérique.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Fiche-Action PS JEUNES N° 6

« Accompagner les initiatives et les projets des jeunes »

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

- Les jeunes du territoire : 11/13 ans, 14/17 ans, adhérents Espace Jeunes ou non,
- Les jeunes de 18 à 25 ans souhaitant être accompagnés dans une initiative ou un projet individuel ou collectif.

Objectifs stratégiques concernés

- Permettre davantage de prise d'initiative et accompagner les projets des jeunes.

Objectifs opérationnels

- Permettre aux jeunes de faire émerger et de formaliser leurs idées,
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leur réalisation,
- Accompagner les jeunes dans les différentes étapes de construction d'un projet,
- Transmettre des méthodes et des compétences favorisant l'autonomie,
- Faciliter la mobilisation des ressources, partenaires et dispositifs adaptés,
- Valoriser les initiatives et les réalisations des jeunes.

Descriptif de l'action

La structure jeunesse accompagne les jeunes dans la réalisation de projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre, qu'ils soient individuels ou collectifs. L'accompagnement peut intervenir à différentes étapes, depuis l'émergence de l'idée jusqu'à la réalisation et l'évaluation du projet.

L'animateur adopte une posture d'accompagnement : il aide les jeunes à préciser leur idée, à identifier les différentes étapes nécessaires à sa réalisation et à trouver les ressources dont ils ont besoin, tout en laissant aux jeunes une place centrale dans les décisions et la mise en œuvre.

Selon les projets, l'accompagnement peut notamment porter sur :

- la définition et la formalisation de l'idée,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- l'identification des objectifs et du public concerné,
- la recherche d'informations et de ressources,
- la définition des différentes étapes du projet,
- la répartition des rôles et des tâches entre les jeunes,
- la construction d'un calendrier,
- l'élaboration et le suivi d'un budget,
- la recherche de financements ou de dispositifs d'aide,
- la recherche et la mobilisation de partenaires,
- les démarches administratives et les prises de contact,
- la préparation de présentations auprès des élus, partenaires ou financeurs,
- la communication et la valorisation du projet,
- l'organisation matérielle et logistique,
- le bilan et l'évaluation du projet.

Les jeunes peuvent être accompagnés dans des projets de nature diverse : séjour, sortie, événement, activité, projet sportif ou culturel, action citoyenne, projet solidaire, projet de prévention, initiative locale, projet collectif ou toute autre initiative répondant à leurs envies et besoins.
Une attention particulière est portée aux jeunes qui ne fréquentent pas habituellement les structures jeunesse. Les projets peuvent ainsi constituer une porte d'entrée vers les structures et permettre de créer ou renforcer le lien avec les jeunes.

Pour les 18-25 ans, l'accompagnement peut également concerner des projets favorisant l'autonomie, la mobilité, l'engagement ou l'accès aux dispositifs et ressources existants. Lorsque le projet dépasse les compétences ou les possibilités de la structure, les jeunes sont orientés vers les partenaires ou dispositifs susceptibles de les accompagner.
L'accompagnement peut également permettre de valoriser les compétences développées par les jeunes : organisation, prise de parole, travail en équipe, recherche d'informations, gestion d'un budget, communication, prise de responsabilités et capacité à mener une action jusqu'à son terme.

Temporalité

moins d'1 an 2 ans 3 ans 4 ans
Action mise en œuvre tout au long de la durée du projet PS Jeunes, en fonction des initiatives émergentes et des besoins des jeunes.

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

Partenaires à mobiliser

- Parents, lorsque leur implication est nécessaire ou souhaitée,
- Communes et élus locaux,
- Associations et acteurs locaux,
- Établissements scolaires,
- CAF et dispositifs de soutien aux projets des jeunes (CLAP, MSA),
- Infos Jeunes,
- Mission Locale,
- Apprentis d'Auteuil,
- Partenaires ou prestataires concernés par les projets.

Services à Mobiliser

- Services de la CCPD, selon les besoins.

Résultats attendus

- Des jeunes identifient la structure jeunesse comme une ressource pour leurs projets,
- Les jeunes sont davantage impliqués dans la conception et la réalisation de leurs projets,
- Les jeunes développent leur autonomie et leur capacité à prendre des initiatives,
- Des projets individuels et collectifs sont accompagnés et réalisés,
- Les jeunes acquièrent des compétences dans la construction et la conduite de projets,
- Les jeunes connaissent mieux les ressources, dispositifs et partenaires pouvant les soutenir,
- Les initiatives des jeunes sont davantage valorisées sur le territoire,
- L'accompagnement de projets permet de toucher des jeunes qui fréquentent peu ou pas les structures jeunesse.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de jeunes accompagnés dans un projet,
- Nombre de projets accompagnés,

PROJET

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_14-DE

- Nombre de projets réalisés,
- Nombre de projets individuels / collectifs,
- Nombre de jeunes primo-participants ou non-adhérents accompagnés,
- Nombre de projets ayant mobilisé un ou plusieurs partenaires,
- Nombre de jeunes ayant participé aux différentes étapes de construction du projet,
- Nombre de financements ou dispositifs sollicités,
- Nombre de jeunes ayant présenté leur projet à des élus, partenaires ou financeurs,
- Évolution de l'autonomie et de l'implication des jeunes dans la conduite du projet,
- Nature des compétences mobilisées ou développées par les jeunes,
- Bilan réalisé avec les jeunes à l'issue du projet.

PROJET